

Rapport annuel de gestion

2021-2022

Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Bureau de Québec

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :

418 691-2401

1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Compte Twitter : @statquebec

Bureau de Montréal

Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3B 4J8

La forme masculine utilisée dans ce document désigne tout aussi bien les femmes que les hommes.
Ce document a été imprimé sur du papier contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation.

Signes conventionnels

- .. Donnée non disponible
- ... N'ayant pas lieu de figurer
- Néant ou zéro

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2022

ISBN : 978-2-550-93345-8 (version imprimée)

ISBN : 978-2-550-93346-5 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2010

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Décembre 2022



Message du ministre

Québec, le 3 novembre 2022

La présidence de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

J'ai l'honneur de déposer le rapport annuel de gestion de l'Institut de la statistique du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2022.

Ce rapport expose les principales réalisations de l'Institut et présente les résultats relatifs à la quatrième année d'application de son Plan stratégique 2018-2022 ainsi que les résultats liés au Plan d'action de développement durable 2021-2022 et à la Déclaration de services aux citoyens. Par ailleurs, il fait état de l'utilisation des ressources financières, humaines et informationnelles au sein de l'organisation et rend compte de la conformité de l'Institut aux diverses exigences législatives et gouvernementales.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre des Finances,

Eric Girard



Message du statisticien en chef

Québec, le 30 juin 2022

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de gestion de l'Institut de la statistique du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2022.

Ce rapport présente les principales réalisations de l'Institut au cours de l'exercice 2021-2022, quatrième année de la mise en œuvre du Plan stratégique 2018-2022, ainsi que les résultats liés au Plan d'action de développement durable 2021-2022 et à la Déclaration de services aux citoyens. Il rend compte également de l'utilisation des ressources financières, humaines et informationnelles ainsi que de la conformité de l'Institut aux diverses exigences législatives et gouvernementales.

Lors de ma récente entrée en fonction à titre de statisticien en chef, je me suis engagé avec enthousiasme à mener à bien la mission de l'Institut et à la porter encore plus loin, tout en demeurant attentif aux enjeux et aux besoins de la société québécoise. D'ailleurs, la situation que nous avons traversée collectivement au cours des deux dernières années, laquelle a nécessité de nombreuses adaptations, s'est avérée une occasion d'adopter de nouvelles approches misant sur la flexibilité. Je suis fier de constater que l'organisation a su poursuivre sa production statistique durant cette période exceptionnelle, tout en poursuivant le développement de l'accès aux données pour la recherche, démontrant qu'elle possède les outils nécessaires pour continuer de s'adapter à une réalité en constante évolution.

L'Institut est une organisation performante, axée sur la qualité de l'information statistique au service de la population. Je tiens à souligner l'adhésion de l'ensemble du personnel à la mission de l'Institut, par la rigueur, la compétence et le dévouement dont il fait preuve quotidiennement.

Le statisticien en chef,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Simon Bergeron'. The signature is fluid and cursive.

Simon Bergeron

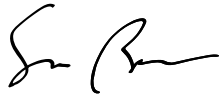
Déclaration attestant la fiabilité des données

Le Rapport annuel de gestion 2021-2022 de l'Institut de la statistique du Québec présente fidèlement la mission et la vision de l'organisme.

Ce rapport présente les résultats liés au Plan stratégique 2018-2022, au Plan d'action de développement durable 2021-2022 ainsi qu'à la Déclaration de services aux citoyens. Il comprend une description de l'utilisation des ressources au sein de l'Institut et rend compte des différentes exigences législatives et gouvernementales.

À notre connaissance, les données contenues dans le Rapport annuel de gestion 2021-2022 ainsi que les contrôles afférents à ces données sont fiables, et ces dernières correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2022.

Les données financières ont été vérifiées par le Vérificateur général du Québec.



Simon Bergeron
Statisticien en chef



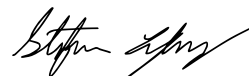
Patricia Caris
Statisticienne en chef adjointe – Secteur de la méthodologie
et de l'accès aux données
Directrice générale des statistiques et de l'analyse sociales, intérim



Stéphanie Parent
Secrétaire générale



Éric Deschênes
Directeur général des statistiques et de l'analyse économiques



Stéphane Lefebvre
Directeur général des services de soutien à la production
statistique

Table des matières

1	L'Institut de la statistique du Québec	11
1.1	L'Institut de la statistique du Québec en bref	12
1.2	Faits saillants	16
2	Les résultats	25
2.1	Plan stratégique.	26
2.2	Déclaration de services aux citoyens	56
3	Les ressources utilisées	59
3.1	Utilisation des ressources humaines	60
3.2	Utilisation des ressources financières	63
3.3	Utilisation des ressources informationnelles	65
4	Autres exigences	69
4.1	Gestion et contrôle de l'effectif et renseignements relatifs aux contrats de services	70
4.2	Développement durable	71
4.3	Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	75
4.4	Accès à l'égalité en emploi	76
4.5	Code d'éthique et de déontologie des administratrices et des administrateurs publics	81

4.6 Allègement réglementaire et administratif	82
4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels	83
4.8 Emploi et qualité de la langue française dans l'administration	85
4.9 Égalité entre les femmes et les hommes.	87
4.10 Politique de financement des services publics	88
4.11 Liste des enquêtes statistiques	89
4.12 Rapport du vérificateur général et états financiers	93

Annexes **119**

Annexe 1 – Liste des comités consultatifs	120
Annexe 2 – Organigramme au 31 mars 2022	122
Annexe 3 – Liste des publications	124
Annexe 4 – Liste des articles parus dans les périodiques de l'Institut	129

1

**L'Institut
de la statistique
du Québec**



L'Institut de la statistique du Québec

1.1 L'Institut de la statistique du Québec en bref

Mission

L'Institut de la statistique du Québec fournit des informations statistiques fiables et objectives quant à tous les aspects de la société québécoise. L'Institut produit, analyse et diffuse de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, à l'exception de l'information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général.

L'Institut a également pour mission d'assurer la communication, à des fins de recherche, de renseignements détenus par des organismes publics aux chercheurs liés à un organisme public.

À titre d'agence statistique gouvernementale, l'Institut représente le Québec auprès de Statistique Canada et auprès des responsables statistiques des autres provinces et territoires canadiens.

Vision

► La statistique au service de la société : la référence au Québec

L'Institut de la statistique du Québec vise à être la principale source d'information statistique objective et fiable concernant le Québec, au service de l'ensemble des citoyens.

Par ses produits, l'Institut contribue à mieux faire connaître le Québec et à éclairer le choix des politiques publiques. Il constitue la source d'information privilégiée pour les experts, les chercheurs et le grand public qui désirent mieux s'informer sur les multiples aspects qui définissent le Québec d'aujourd'hui.

Contexte

► Produits, services, clientèles

Organisation de haut savoir grâce à la compétence et à l'engagement de ses employés, l'Institut affirme son expertise en matière d'information statistique, notamment dans les domaines suivants :

- Démographie et population
- Économie
- Santé et bien-être
- Éducation
- Société et conditions de vie
- Science, technologie et innovation
- Environnement et développement durable
- Culture et médias
- Emploi et marché du travail
- Accès aux données aux fins de recherche

L'Institut offre aux ministères et organismes des services de nature scientifique et technique, tels que la réalisation d'enquêtes, des études et des analyses, des travaux méthodologiques et de traitement des données ainsi que des études d'impact économique. L'Institut met au service des ministères et organismes ses capacités statistiques, de collecte de données et de diffusion.

De nombreuses statistiques et publications sur le Québec sont disponibles sur le site Web de l'Institut. De plus, le Centre d'information et de documentation de l'Institut propose des services documentaires et d'aide à la recherche, en plus d'un accès à ses collections offrant un vaste éventail de statistiques sur le Québec.

Donnant suite à un mandat confié par le gouvernement, l'Institut offre également un ensemble de services facilitant l'accès aux données administratives de certains ministères et organismes ainsi que des services-conseils à des fins de recherche scientifique, dans le respect des règles de confidentialité, de protection des renseignements personnels et de sécurité de l'information.

L'Institut est au service de la société dans son ensemble et rend ses produits et services disponibles aux citoyens, aux organismes publics et parapublics, aux municipalités, aux entreprises privées, aux organisations syndicales et patronales et à celles du milieu associatif.

► **Comités consultatifs et collaborations majeures**

À l'écoute des besoins et des préoccupations de sa clientèle et désireux de voir ses partenaires contribuer à la réflexion portant sur le développement de la production statistique au Québec, l'Institut siège à plusieurs comités et groupes consultatifs qui se spécialisent dans ses principaux domaines d'expertise. La liste détaillée de ces comités se trouve à l'annexe 1.

L'Institut renforce son rôle de producteur de statistiques officielles en prenant part à des collaborations majeures en partenariat avec une variété d'acteurs. Ces collaborations donnent suite, notamment, à la création de programmes, d'enquêtes et d'entités qui servent à faire état d'un point de vue statistique de différents phénomènes d'intérêt. D'ailleurs, l'Institut compte à son actif plusieurs collaborations majeures.

► **Structure organisationnelle**

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, le statisticien en chef s'appuie sur un Secrétariat général et Affaires juridiques, un Secteur de la méthodologie et de l'accès aux données, trois directions générales, composées de 14 directions spécialisées et d'un Service des opérations de collecte, qui ont pour responsabilité les domaines des statistiques économiques, des statistiques sociales et du soutien à la production statistique.

De plus, le statisticien en chef de l'Institut peut compter sur un comité d'éthique formé principalement de membres indépendants qui émettent, à l'égard de tout projet dont l'Institut a la responsabilité (enquêtes, projets de chercheurs utilisant ses services d'accès aux données, etc.), des recommandations fondées sur des principes reconnus en matière d'éthique dans le respect des personnes. L'organigramme de l'Institut en vigueur au 31 mars 2022 est présenté à l'annexe 2.

Effets de la pandémie de COVID-19 sur les activités de l'Institut

La pandémie de COVID-19 a amené l'Institut à revoir ses façons de faire. En raison du caractère confidentiel de l'information manipulée à l'Institut, les défis se sont avérés nombreux.

Des solutions technologiques et de gestion permettant aux employés de travailler efficacement, tout en assurant la confidentialité de l'information, ont notamment été mises en place. Des actions concrètes ont été mises en œuvre pour assurer la formation du personnel et sa sensibilisation aux défis que pose le télétravail, notamment en matière de sécurité et de confidentialité.

Ces nouvelles solutions, qui misent sur la flexibilité, ont permis à l'Institut de poursuivre sa mission et de devenir plus performant.

► **Enquêtes et publications**

Les vagues successives de la pandémie de COVID-19 ont également eu une incidence sur les produits diffusés et les collectes de données d'enquête. Par exemple, la collecte pour l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022* (EQDEM) et celle pour l'*Étude sur le développement des enfants en contexte de pandémie*, réalisée auprès du personnel enseignant, ont été retardées de quelques semaines. Malgré tout, l'Institut a su s'adapter afin de respecter ses engagements et de poursuivre sa production statistique de grande qualité dans ce contexte exceptionnel.

L'Institut s'est aussi adapté en diffusant des publications qui ont mis en lumière les effets de la pandémie de COVID-19 dans plusieurs domaines (démographie, développement des enfants, santé et bien-être, culture, etc.). Ces publications représentent l'une des contributions importantes de l'organisation tout au long de la pandémie. On peut par exemple mentionner la diffusion d'une analyse portant sur l'anxiété vécue par les jeunes adultes à l'été 2020. Une publication concernant la solitude des Québécois et des inquiétudes qu'ils ont vécues en temps de pandémie a également été diffusée. Des bulletins portant sur la fréquentation des lieux culturels (théâtres, cinémas, musées) sont d'autres exemples de publications traitant des effets de la pandémie qui ont fait l'objet d'une diffusion par l'Institut au cours de l'exercice 2021-2022.

► **Nombre hebdomadaire de décès et surmortalité au Québec**

Afin de contribuer à une meilleure compréhension de la mortalité liée directement mais aussi indirectement à la COVID-19, l'Institut a poursuivi en 2021-2022 la diffusion du nombre hebdomadaire de décès, toutes causes confondues. Ce produit s'est ajouté en mai 2020 au tableau sur les événements mensuels (naissances, décès, mariages). Ces deux produits ont fait l'objet d'un très grand nombre de consultations sur le site Web de l'Institut.

Des données sur la surmortalité, laquelle est établie à partir des données sur le nombre hebdomadaire de décès, sont diffusées par l'Institut depuis janvier 2022. Mentionnons que la surmortalité est un indicateur statistique devenu l'un des plus utilisés pour faire état de l'évolution de la pandémie et effectuer des comparaisons.

► **Présentations à un auditoire externe**

Les mesures sanitaires prises afin d'endiguer la propagation du virus de la COVID-19 ont entraîné une diminution du nombre de présentations faites à un auditoire externe. En effet, la tenue de rassemblements d'envergure, tels que des colloques, des séminaires, des congrès et des symposiums, a été interdite pendant une bonne partie de l'exercice 2021-2022. Ces événements constituent habituellement des occasions pour les experts de présenter le fruit de leur travail et, dans certains cas, de contribuer au rayonnement international de l'Institut.

Enjeux et défis relevés en 2021-2022

Les agences statistiques sont actuellement confrontées à de nombreux changements : la demande en information statistique s'accroît toujours plus et la production de cette dernière se fait de plus en plus rapidement et de façon décentralisée. Les sources de données qui foisonnent recèlent un énorme potentiel d'exploitation pour le domaine de la statistique et la recherche. En ce sens, l'Institut poursuit ses efforts afin de jouer un rôle central et de se doter des moyens lui permettant de saisir les occasions qui se présentent.

Le carnet de commandes de l'Institut est très chargé pour les prochaines années. Ainsi, répondre aux multiples demandes additionnelles représente un défi organisationnel. Durant l'année 2021-2022, l'Institut a mis en place diverses solutions à cet égard. Pour assurer le bon fonctionnement de son service d'accès aux données ainsi que pour répondre au nombre accru de demandes pour des besoins en statistique, l'Institut a augmenté ses effectifs.

L'Institut a renforcé ses partenariats au sein de l'administration publique québécoise ainsi qu'avec d'autres intervenants, afin d'actualiser et de faire évoluer sa programmation statistique.

► **Élargissement de l'accès aux données pour les chercheurs**

Des modifications législatives ont notamment eu pour effet d'élargir la mission de l'Institut. En effet, la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec prévoit maintenant que le gouvernement peut désigner des renseignements administratifs détenus par un ministère ou un organisme public afin qu'ils puissent être utilisés par l'Institut et communiqués à des fins de recherche à des chercheurs. Des travaux ont eu lieu afin que des renseignements administratifs détenus par le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement supérieur, le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Régie de l'assurance maladie du Québec fassent l'objet d'une telle désignation. En outre, les échanges se sont poursuivis avec Revenu Québec afin que soient désignées les données sur le revenu. Les modifications requises à la Loi sur l'administration fiscale ont été adoptées à l'hiver 2022. Enfin, lors de la présentation du budget 2022-2023, il a été annoncé que des banques

de données du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration seraient les suivantes à être rendues disponibles par l'Institut.

► Offre de services aux chercheurs

L'Institut a poursuivi les travaux visant à simplifier, pour les chercheurs, l'accès aux données détenues par des ministères et organismes. Il a notamment ouvert, en décembre 2021, un centre d'accès aux données de recherche (CADRISQ) sur le campus de l'Université McGill. L'implantation de ce dernier est le fruit du travail de plusieurs équipes. Grâce à ce CADRISQ, l'Institut pourra se rapprocher davantage des chercheurs et faciliter l'accès aux données de recherche en milieu universitaire.

Pour bonifier son offre de services destinés aux chercheurs, l'Institut a mis sur pied un tout nouveau centre d'assistance technique ainsi qu'un système de réservation de postes de travail. Par ailleurs, la liste des publications réalisées à partir des données disponibles est accessible directement sur le site Web des services d'accès aux données de recherche de l'Institut.

► Mise à jour technologique

Les travaux préparatoires relatifs à la future migration de l'infrastructure technologique et de ses applications de support vers l'infonuagique se sont poursuivis. Comme l'Institut souhaite que la transition pour l'ensemble du personnel soit un succès, il s'est doté d'une stratégie pour assurer une gestion efficace du changement. L'organisation a également poursuivi l'implantation de solutions technologiques permettant le travail en mode hybride, et ce, tout en veillant à protéger la confidentialité de l'information. La gestion des données selon les normes les plus élevées en matière de protection des renseignements personnels ou confidentiels a continué de faire partie des priorités de l'Institut.

Chiffres clés de 2021-2022

Chiffres clés	Description
414	Employés au 31 mars 2022 (cadres et intervieweurs compris)
37 864 389 \$	En dépenses annuelles
77	Enquêtes réalisées, en tout ou en partie, dont :
40	Enquêtes auprès des entreprises ou des institutions ¹
32	Enquêtes auprès des individus et des ménages
5	Enquêtes auprès des municipalités ou de l'administration publique québécoise
221 631	Questionnaires remplis pour les enquêtes, dont :
34 477	Questionnaires remplis par des entreprises ou des institutions
187 154	Questionnaires remplis par des individus ou des ménages
60 %	Taux de réponse pour les enquêtes auprès des individus et des ménages
87 %	Taux de réponse pour les enquêtes auprès des entreprises et des institutions
91	Nouveaux projets de recherche présentés au Service d'accès aux données
54	Projets de recherche actifs au Service d'accès aux données au 31 mars 2022
241	Publications diffusées sur le site Web, dont 81 articles parus dans les périodiques de l'Institut
721	Tableaux statistiques ajoutés ou mis à jour sur le site Web
112	Nouveaux tableaux dynamiques
5 207	Abonnés Facebook
13 796	Abonnés Twitter
3 186	Abonnés LinkedIn
1 349 961	Sessions de travail sur le site Web
1 770	Demandes d'information statistique satisfaites
118	Demandes des médias
1 677	Mentions dans les médias
86	Entrevues dans les médias
82	Communiqués de presse (49) et avis de diffusion (33)
17	Présentations d'experts à un auditoire externe

1. Cinq enquêtes auprès des entreprises ou des institutions ont aussi fait l'objet d'une collecte auprès des municipalités ou de l'administration publique québécoise.

1.2 Faits saillants

Comme chaque année, l'Institut s'est concentré en 2021-2022 sur la réalisation de ses mandats statutaires, qui lui sont confiés par la loi. La dernière année fut marquée par des modifications apportées à la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec ainsi que par une croissance des activités de l'organisation. Parallèlement, l'Institut a actualisé de façon continue sa programmation statistique en tenant compte de l'évolution des besoins des différents ministères et organismes partenaires ainsi que de l'ensemble de la société québécoise. La présente section fait un survol des principaux travaux qui ont ponctué l'année.

CADRE LÉGISLATIF

Les dispositions législatives découlant du projet de loi n° 82, lequel prévoyait différents changements à la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec, sont entrées en vigueur le 2 juin 2021. Plus précisément, ces changements ont pour but de simplifier l'accès à certaines données administratives pour des fins de recherche en facilitant le processus de dépôt des demandes, de permettre une utilisation accrue par l'Institut des données administratives pour sa production statistique et de positionner officiellement l'organisation comme responsable de la communication des informations statistiques aux agences statistiques se trouvant à l'extérieur du Québec.

ÉCONOMIE

Statistiques économiques

L'Institut a assuré la diffusion des données mensuelles du produit intérieur brut (PIB) par industrie, des comptes économiques annuels et trimestriels et des statistiques sur le commerce international de marchandises du Québec, tout en apportant des ajustements à ses modèles d'estimation et en adoptant de nouvelles approches dans le contexte exceptionnel causé par la pandémie de COVID-19 et les mesures de confinement. Ces statistiques servent d'assise à la planification budgétaire du gouvernement.

En outre, l'Institut mène annuellement l'*Enquête sur les statistiques trimestrielles des finances municipales*. Pour produire les résultats de cette enquête, il prend comme base les classifications des statistiques de finances publiques (SCFAP et COFOG).

L'Institut réalise aussi l'*Enquête sur les projets d'investissement au Québec* (données réelles, données provisoires et intentions). Cette enquête bénéficie d'une bonification de son échantillon afin d'inclure une centaine de municipalités et l'ensemble du réseau de la santé lors de la collecte des intentions.

Publications économiques

Parmi les principales publications économiques de l'année 2021-2022, mentionnons les suivantes : la publication mensuelle *Produit intérieur brut par industrie au Québec*, le bulletin trimestriel *Comptes économiques du Québec*, les quatre numéros du bulletin *Commerce international des marchandises du Québec*, la publication *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec*, le bulletin *Investissements privés et publics, perspectives québécoises 2021*, le bulletin *Investissements privés et publics, Québec et ses régions, intentions 2021* et le bulletin *Modèle intersectoriel du Québec – Impact économique et incidence environnementale pour le Québec pour une sélection de secteurs productifs*.

En décembre 2021, l'Institut a publié les données trimestrielles sur le produit intérieur brut, selon les revenus et les dépenses au Québec, données qui ont été ajustées en fonction des données annuelles révisées de 2018 à 2020, diffusées par Statistique Canada en novembre 2021.

Tout au long de l'année, l'Institut a apporté des ajustements à ses modèles d'estimation du produit intérieur brut mensuel par industrie afin de bien mesurer l'incidence de la pandémie de la COVID-19 et des mesures de confinement sur l'économie du Québec.

DÉMOGRAPHIE ET POPULATION

Les publications de l'Institut de la statistique du Québec en matière de démographie bénéficient d'une large couverture médiatique, qui témoigne de l'intérêt des décideurs et du public en général pour ce sujet. Le contexte pandémique a accru cet intérêt, tout particulièrement en ce qui a trait aux données sur les décès.

Le bilan démographique du Québec. Édition 2021

En vertu de sa loi constitutive, l'Institut établit et tient à jour *Le bilan démographique du Québec*. Cette publication présente l'évolution de la population, de sa structure par âge et sexe, de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Il s'agit d'un document de référence incontournable pour tous ceux qui veulent comprendre l'évolution de la société québécoise. L'édition 2021 analyse principalement les données de l'année 2020, mais également celles des premiers mois de l'année 2021, pendant lesquels d'importantes fluctuations dans les tendances ont été enregistrées. Ces dernières sont bien évidemment à mettre en lien avec la pandémie de COVID-19 et les mesures mises en place pour la contrer.

Mise à jour 2021 des perspectives démographiques du Québec et des régions, 2020-2066

En raison du contexte pandémique qui a marqué les années 2020 et 2021, l'Institut a procédé à une mise à jour des projections démographiques du Québec publiées en 2019. Au cours de l'exercice 2021-2022, des perspectives démographiques ont été rendues disponibles pour le Québec, les régions administratives, les régions métropolitaines de recensement, les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités de 500 habitants et plus.

Analyses de la conjoncture démographique accompagnant la mise à jour en continu des données

Dans le but de rendre rapidement disponible l'information nécessaire au suivi de la conjoncture démographique du Québec, l'Institut met continuellement à jour les données portant sur la démographie sur son site Web. Certaines de ces mises à jour sont accompagnées d'analyses faisant ressortir les principaux constats. En 2021-2022, trois numéros du *Bulletin sociodémographique* ont présenté des analyses sur les migrations interrégionales, la nuptialité (mariages) et la mortalité (décès), trois phénomènes démographiques qui ont notamment été mis en relation avec le contexte de la pandémie. Afin d'illustrer les particularités régionales de la dynamique démographique, l'Institut a également produit des fiches présentant le bilan démographique au 1^{er} juillet 2021 pour chacune des 17 régions administratives du Québec.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Publications sur la santé mentale positive

Le concept de « santé mentale positive » a fait l'objet de deux publications en septembre 2021, soit un document portant sur « l'étude du concept et de sa mesure » et un bulletin *Zoom santé* illustrant ce concept en présentant « les liens entre un environnement social favorable et la santé mentale positive des jeunes », liens qui ont été établis à partir des résultats de *l'Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, 2016-2017*.

Volet spécial de l'Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021 portant sur la pandémie de COVID-19

Un volet de la troisième édition de *l'Enquête québécoise sur la santé de la population* (EQSP) a été consacré à des questions en lien avec la pandémie de COVID-19. À la suite de la collecte de données effectuée auprès d'une partie des répondants de 15 ans et plus de l'EQSP, des faits saillants sur les répercussions de la pandémie sur la vie sociale, la santé mentale, les habitudes de vie et la réalité du travail des Québécois ont été diffusés en octobre 2021.

Réalisation de la collecte de données pour l'Étude québécoise sur les expériences vécues dans les relations interpersonnelles (2021-2022)

La collecte de données de l'Étude québécoise sur les expériences vécues dans les relations interpersonnelles a été réalisée d'avril 2021 à mars 2022. Cette enquête, qui vise à mesurer le phénomène de la violence conjugale, est une première à l'Institut. Malgré le caractère délicat de cette enquête, plus de 24 000 personnes de 18 ans et plus y ont participé. La diffusion des résultats devrait se faire en juin 2023.

Étude longitudinale du développement des enfants du Québec

L'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) est une enquête longitudinale qui suit une cohorte de jeunes nés au Québec, de l'enfance à l'âge adulte. Elle a été conçue pour améliorer notre connaissance des facteurs qui peuvent jouer un rôle dans leur développement. Entre février et mai 2021, les répondants d'environ 23 ans ont participé au 18^e volet régulier de la première édition de cette étude. Produite à partir des résultats de cette dernière, une publication portant sur l'anxiété ressentie par les jeunes adultes à l'été 2020 a été diffusée en octobre 2021.

En vue de la tenue d'un 19^e volet lorsque les répondants auront 25 ans, les travaux en lien avec cette étude se poursuivent grâce au partenariat établi entre l'Institut de la statistique du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail, le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement supérieur, le ministère de la Famille et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Étude Grandir au Québec

La collecte de données pour la deuxième édition de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ), intitulée *Grandir au Québec* (cohorte 2020-2021) a débuté en avril 2021. Ce sont plus de 4 600 familles qui ont participé au premier passage de cette étude d'envergure. L'objectif principal est de mieux comprendre les facteurs qui influencent le bien-être et le développement des enfants. Pour ce faire, les familles seront suivies pendant de nombreuses années. Les travaux sont menés par l'Institut grâce à un partenariat établi avec la Fondation Lucie et André Chagnon, le ministère de la Famille, le ministère de la Santé et des Services sociaux, le ministère de l'Éducation, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le Conseil de gestion de l'assurance parentale.

Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec 2019

Une infographie et un bulletin *Zoom société* ont été diffusés en 2021. Dans les deux cas, les données présentées sont tirées de l'Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec, réalisée en 2019. Ces publications ont permis d'exploiter davantage les principaux résultats dont fait état le rapport statistique publié en 2020. L'infographie, publiée le 16 juin 2021, porte sur le besoin d'aide pour les activités quotidiennes des personnes de 65 ans et plus vivant à domicile. On y présente le type de besoin, la proportion de gens dont les besoins ne sont pas comblés et les besoins selon certaines caractéristiques des aînés. Le bulletin *Zoom société* présente les différents types de maltraitance à trois périodes de la vie et examine les liens entre la maltraitance vécue depuis l'âge de 65 ans et les épisodes de violence antérieurs.

Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022

Pour sa troisième édition, l'*Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle* (EQDEM) a fait l'objet de travaux qui permettront de mettre en relation certains aspects avec le contexte de la pandémie. Comme lors des deux premières éditions (2012 et 2017), les enseignants de maternelle 5 ans de toutes les écoles du Québec sont appelés à remplir, pour tous les enfants de leur classe, un questionnaire visant à évaluer l'état de développement de ces derniers. Les données de l'EQDEM seront jumelées à celles de l'*Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle* (EQPPM), dont la collecte sera réalisée auprès d'un large échantillon de parents. Les collectes pour ces deux enquêtes se termineront à la fin du printemps 2022.

Enquête sur le développement des enfants en contexte de pandémie 2021-2022

L'Institut a reçu le mandat de mener une enquête de suivi concernant les enfants ayant été visés par l'*Enquête sur le développement des enfants à la maternelle 2017* (EQDEM 2017) afin de mesurer leur niveau de développement maintenant qu'ils sont en cinquième année du primaire et de recueillir de l'information sur différents éléments liés à la pandémie, sur le contexte familial dans lequel ils vivent et sur les caractéristiques qu'ils présentent. Cette enquête comprend un volet dans le cadre duquel des renseignements sont recueillis auprès de parents d'un échantillon d'enfants de l'EQDEM 2017 (collecte été 2021) et un autre volet pour lequel la collecte de données se fait plutôt auprès de l'enseignant de cinquième année de ces enfants (collecte 2022).

SOCIÉTÉ ET CONDITIONS DE VIE

Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde

En 2021, les travaux pour l'*Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde 2021* ont repris. Cette enquête, issue d'un partenariat avec le ministère de la Famille, avait d'abord dû être annulée en raison de la pandémie.

Enquête sur les préjugés envers les personnes vivant en situation de pauvreté

L'Institut s'est vu confier par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale le mandat d'étudier la faisabilité d'une enquête sur les préjugés envers les personnes vivant en situation de pauvreté au Québec et de définir le processus de réalisation de celle-ci.

Enquête sur les organismes d'action communautaire au Québec

Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale a confié à l'Institut le mandat de réaliser une enquête et un portrait statistique de l'action communautaire au Québec.

Enquête sur l'économie sociale au Québec

À la demande du ministère de l'Économie et de l'Innovation, l'Institut réalisera un deuxième portrait statistique de l'économie sociale au Québec, comme le prévoit le Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025.

Lancement de la vitrine statistique sur les jeunes de 15 à 29 ans

Le 14 juin 2021, l'Institut lançait la nouvelle vitrine sur la jeunesse, qui offre un portrait statistique des jeunes québécois et québécoises âgés de 15 à 29 ans. Cette vitrine est le fruit d'un partenariat entre l'Institut et le Secrétariat à la jeunesse (SAJ). Elle présente des informations statistiques selon différents indicateurs définis à partir des objectifs du Plan d'action jeunesse 2021-2024 du SAJ. Pour chacun des indicateurs présentés, on trouve des figures, des tableaux, de courts faits saillants et des notes méthodologiques. La vitrine est enrichie périodiquement par l'ajout de nouvelles données et de nouveaux indicateurs.

Vers un portrait des personnes âgées au Québec

L'Institut a conclu une entente avec le Secrétariat aux aînés pour la préparation d'un recueil statistique multithématique faisant état des conditions de vie des personnes âgées au Québec. Sa diffusion est prévue pour l'hiver 2023.

Bulletin Zoom Société: « Revenu et faible revenu au Québec en 2019: les plus récentes données et les tendances depuis 25 ans »

Le 23 février 2022, l'Institut diffusait une analyse qui dresse un portrait global de la situation économique des ménages et des particuliers en 2019, soit avant la pandémie de COVID-19, et qui décrit les tendances observées au cours des 25 dernières années.

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

Programme de science, de technologie et d'innovation

Divers travaux sont en cours à propos de l'utilisation d'Internet dans les ménages et de l'intégration d'Internet aux processus d'affaires dans les entreprises du Québec. L'Institut a diffusé plusieurs bulletins sur l'activité scientifique des petites et moyennes entreprises québécoises. Il y est question, entre autres, d'accès aux marchés géographiques et au financement. Un fascicule de la série *Indicateurs de la science, de la technologie et de l'innovation au Québec*, faisant un tour d'horizon de la recherche et développement au Québec en 2018, a également été publié.

SECTEURS ÉCONOMIQUES

AGRICULTURE ET INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE

Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire

Fruit d'une collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, l'Institut a publié le *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec, édition 2021*. Cette édition illustre l'évolution de 2017 à 2020 des principaux indicateurs économiques de l'industrie relatifs à la production agricole, aux pêches, à l'aquaculture, à la transformation, à la distribution, à la restauration et au commerce international. Cette publication contient une foule de statistiques pertinentes sur les productions animales et les productions végétales. Elle propose aussi un survol des données québécoises, lesquelles sont mises en parallèle avec les données des autres provinces, du Canada et des États-Unis. Enfin, le document comprend une liste des sources, un lexique des termes et concepts utilisés, des références aux analyses par production et une liste des personnes-ressources susceptibles d'aider le lecteur à approfondir sa connaissance de chaque secteur.

MINES

Programme des statistiques minières du Québec

L'Institut gère, pour le compte du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), le Programme des statistiques minières du Québec (PSMQ). L'objectif de ce programme consiste à tracer un portrait précis de l'activité minière au Québec afin que le gouvernement puisse adopter les mesures les plus appropriées pour l'industrie. En collaboration avec le MERN, l'Institut poursuit la mise en œuvre du plan d'action visant la modernisation du PSMQ et l'harmonisation des enquêtes minières du Québec avec celles de Statistique Canada. À cet égard, les nouvelles enquêtes annuelles et l'enquête mensuelle sur la production minérale ont été lancées au deuxième trimestre de 2021. Les résultats de la nouvelle enquête mensuelle sont diffusés depuis le mois de juin 2021, tandis que les premiers résultats des enquêtes annuelles ont été diffusés en février 2022.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Indicateurs de développement durable

En tant que partenaire du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, l'Institut recueille, produit et diffuse divers indicateurs pour le suivi de la démarche gouvernementale de développement durable. À ce titre, il a publié des mises à jour du *Recueil des indicateurs de développement durable*, qui présente une vingtaine d'indicateurs globaux selon cinq capitaux : humain, social, produit, financier et naturel. L'Institut a également poursuivi les travaux relatifs à la production, à la mise à jour et à la diffusion des 39 indicateurs présentés dans le *Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*.

Tableau de bord pour la mesure de l'économie verte

L'Institut poursuit les travaux de mise à jour du tableau de bord qui présente les 12 indicateurs qu'il a retenus, en collaboration avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, afin de suivre les progrès réalisés vers une économie visant la préservation de l'environnement et la compétitivité des entreprises québécoises.

Enquête sur le développement durable, les pratiques d'affaires écoresponsables et les technologies propres

Cette enquête menée auprès des entreprises a été réalisée à la demande du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et du ministère de l'Économie et de l'Innovation. Le rapport d'enquête ainsi que des tableaux détaillés ont été publiés en mai 2021. Un bulletin sur l'utilisation des technologies propres ainsi qu'un bulletin sur les pratiques d'affaires écoresponsables ont été diffusés en septembre 2021.

PORTRAITS TERRITORIAUX ET MULTITHÉMATIQUES

Panorama des régions du Québec

En novembre 2021, l'Institut de la statistique du Québec a publié la 13^e édition du *Panorama des régions du Québec*, un ouvrage de référence présentant, dans un format renouvelé, un ensemble de statistiques sur les régions administratives et les municipalités régionales de comté (MRC) du Québec. Produite à partir des sources de données les plus récentes, la publication couvre une variété de thèmes, dont la démographie, le marché du travail, l'éducation, le transport électrique, la valeur foncière, l'hébergement touristique et les dépenses en immobilisations des secteurs public et privé. Pour certains de ces thèmes, des données se rapportant aux années 2020 et 2021 ont permis de jeter un regard sur les répercussions de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de COVID-19 à l'échelle régionale.

Bulletins statistiques régionaux

L'Institut a diffusé en juillet 2021 une nouvelle édition des *Bulletins statistiques régionaux*. Cette série de 17 bulletins, pour laquelle plusieurs directions de l'Institut ont été mises à contribution, dresse un portrait socioéconomique de chacune des régions administratives du Québec à partir des données administratives et d'enquêtes les plus récentes.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

L'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), qui fait partie de l'Institut, assure la production d'informations statistiques fiables et objectives sur le secteur culturel. Ses projets sont financés par le ministère de la Culture et des Communications, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Société de développement des entreprises culturelles. L'OCCQ réalise une série d'enquêtes récurrentes sur la fréquentation des institutions muséales, la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène, la vente de livres neufs et de livres numériques, la consommation de musique, les projections cinématographiques et les dépenses publiques au titre de la culture au sein de l'administration publique québécoise et dans les municipalités. À ces enquêtes s'ajoutent le traitement de certaines données québécoises issues d'enquêtes de Statistique Canada, portant notamment sur l'emploi dans le milieu culturel, ainsi que d'autres projets ponctuels.

De nouvelles enquêtes à l'OCCQ

En 2021-2022, le contexte sanitaire et ses répercussions sur le domaine de la culture ont amené l'OCCQ à travailler sur un projet d'enquête portant sur les effets de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises et organismes du secteur des arts de la scène au Québec. L'OCCQ a aussi intégré aux résultats de ses enquêtes récurrentes certains des effets qu'a eus la pandémie sur le milieu culturel et ses principales institutions (musées, théâtre et cinémas), lesquels ont été particulièrement touchés par les mesures sanitaires. En

outre, l'OCCQ a travaillé étroitement avec le Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS pour l'élaboration d'une enquête sur les pratiques de découverte de contenus culturels à l'aide des environnements numériques.

Des données inédites sur l'écoute de musique en continu

L'OCCQ a commencé, en octobre 2021, à compiler et à analyser de nouvelles données sur l'écoute de musique en continu (*streaming*) au Québec. Ces données, rendues disponibles par MRC Data, permettent de faire état, d'une manière fiable et objective, du virage numérique qu'a pris l'industrie québécoise en matière de musique enregistrée et des moyens qu'utilise maintenant la population pour la consommer.

EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

Enquête sur la rémunération globale au Québec

L'Institut réalise annuellement l'*Enquête sur la rémunération globale au Québec* (ERG) en vertu d'un mandat qui lui est confié par sa loi constitutive. Cette enquête lui permet d'accomplir son mandat d'informer le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés de l'administration publique québécoise et des autres salariés québécois. Diffusée en juillet 2021, la publication *Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2020* présente des données relatives aux salaires, aux heures de travail et à la rémunération globale selon plusieurs ventilations (secteur privé, secteur public, secteur de la fabrication, etc.). Les résultats concernent les entreprises qui emploient au moins 200 personnes dans les différents secteurs du marché du travail et les municipalités de 25 000 habitants et plus. Dans le cadre du même mandat, le rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2021* a été publié en novembre 2021.

Autres publications

L'*État du marché du travail au Québec. Bilan de l'année 2021* a dressé un portrait complet des principaux indicateurs en cette année marquée par la reprise de l'emploi, qui fait suite à une année ayant été fortement perturbée par la pandémie de COVID-19. Quatre analyses trimestrielles visant à suivre de plus près la reprise de l'emploi par rapport au dernier trimestre de 2019 ont aussi été diffusées. Par ailleurs, le bulletin *Marché du travail et rémunération* présente de courtes analyses ciblées portant sur le Québec, lesquelles comprennent parfois des comparaisons avec la situation ailleurs au Canada. En 2021-2022, l'Institut a publié des analyses variées sur la participation au marché du travail des personnes ayant une incapacité, les changements dans l'emploi salarié selon le niveau de rémunération en période de pandémie et le taux d'emploi et le revenu d'emploi des personnes immigrantes et non immigrantes.

POURSUITE DE LA MODERNISATION DE LA DIFFUSION DES STATISTIQUES

Nouveauté sur le Web : graphiques interactifs

En 2021-2022, des graphiques interactifs se sont ajoutés aux moyens de diffusion Web. Ils permettent à l'utilisateur de choisir ce qu'il souhaite voir s'afficher sur un graphique et favorisent une meilleure compréhension de l'information affichée, notamment grâce à des étiquettes. Par ailleurs, en raison de l'introduction des graphiques interactifs, certains contenus sont maintenant diffusés en format HTML plutôt qu'en format PDF.

Hausse du nombre d'abonnés aux contenus de l'Institut

Le nombre d'abonnés aux contenus diffusés par l'Institut a augmenté : il est passé de 8 261 à 9 289 au cours de la dernière année. Toutes ces personnes reçoivent des communications de l'Institut en fonction de leurs champs d'intérêts. Plus de 13 000 envois sont faits chaque mois. Le nombre d'abonnés sur les médias sociaux dont l'Institut se sert pour faire la promotion de ses contenus a également augmenté.

COLLECTE DE DONNÉES ET AMÉLIORATION DES MÉTHODES

La collecte Web selon l'approche multimode est offerte aux citoyens et aux entreprises dans le cadre de la plupart des enquêtes récurrentes et ad hoc. Cette approche consiste à favoriser l'utilisation du Web pour remplir les questionnaires, mais elle offre aussi aux répondants la possibilité d'y répondre par téléphone s'ils le souhaitent. Elle a pour but, notamment, de maintenir les taux de réponse, de minimiser le fardeau des répondants et de diminuer les coûts. Les processus de collecte mis en place à l'Institut permettent de passer d'un mode de collecte à un autre, et ce, dans le respect des principes méthodologiques.

L'Institut dispose d'un central téléphonique de 48 stations ITAO (logiciel d'interviews téléphoniques assistées par ordinateur). Pendant certaines périodes où une distanciation sociale devait être maintenue, seulement 27 postes étaient disponibles. La collecte de données en télétravail est dorénavant possible pour la grande majorité des enquêtes. Les intervieweurs en télétravail bénéficient d'un soutien à distance et disposent de solutions technologiques sécuritaires permettant d'assurer le respect de la confidentialité. Parmi les 194 intervieweurs (téléphoniques, sur le terrain et superviseurs) qui ont travaillé à l'Institut en 2021-2022, 127 ont pu le faire en télétravail.

Le fait que des intervieweurs soient disponibles sept jours sur sept, de jour comme de soir, permet à l'Institut de s'adapter à l'horaire des participants. En effet, grâce aux heures de disponibilité des intervieweurs téléphoniques, les participants qui choisissent le mode de collecte téléphonique peuvent être joints au moment qui leur convient. Quant aux participants qui optent pour le mode de collecte Web, ils peuvent, en cas de besoin, communiquer avec l'Institut afin d'être accompagnés rapidement par un intervieweur.

Notons qu'il y a eu une importante augmentation du nombre d'enquêtes à réaliser en 2021-2022. Pour pallier l'augmentation de la charge de travail, l'équipe de la Direction de la gestion de la collecte a procédé à l'embauche de 10 nouvelles ressources.

Panel probabiliste axé Web

Entre octobre 2020 et janvier 2022, l'Institut a procédé au recrutement d'un panel probabiliste. Ainsi, à la fin du questionnaire Web ou téléphonique de l'*Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021*, les répondants étaient invités à participer au panel. Plus de 22 000 panélistes ont ainsi été recrutés et forment un bassin important de personnes auprès desquelles l'Institut peut recueillir des données pour certaines de ses enquêtes. La première enquête visant ces panélistes, soit l'*Étude sur les services offerts aux fumeurs et aux anciens fumeurs québécois 2022*, est en cours.

RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Les études longitudinales menées à l'Institut rayonnent à l'international

Le 13 mai 2021, dans le cadre de l'*International Cohorts Advisory Group for the UK Early Life Cohort Feasibility Study*, la Direction principale des statistiques sociales et de santé (DPSSS) a été consultée sur divers aspects en lien avec les deux éditions de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ), lesquelles sont considérées comme faisant partie des études de cohortes de naissances les plus importantes dans le monde. Le 1^{er} juillet 2021, lors d'une consultation réalisée par deux chercheurs de l'Université métropolitaine de Manchester au sujet de l'étude longitudinale *Growing Up in Digital Europe*, la même direction a participé à des échanges et à une rencontre avec les principaux responsables de cette étude. Dans les deux cas, l'objectif de la DPSSS était de transmettre ses connaissances et de parler de son expérience en matière d'études longitudinales pour orienter les travaux liés à de nouvelles études de cohortes qui seront respectivement menées au Royaume-Uni et dans l'Union européenne.

Enfin, le 11 novembre 2021, la DPSSS a présenté la deuxième édition de l'ELDEQ lors d'un événement international de la *Society for Longitudinal and Lifecourse Studies*. La présentation s'intitulait *The Growing Up in Québec Study Launched During the COVID-19 Pandemic: Preliminary Participation Rates*.

2

Les résultats





Les résultats

2.1 Plan stratégique

Résultats relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2022

Composant la première des deux sections relatives au suivi du Plan stratégique 2018-2022 de l'Institut, les tableaux suivants résument l'atteinte des cibles selon les travaux réalisés en 2021-2022. Pour chacune des cibles, un renvoi aux pages de la seconde section guide le lecteur souhaitant en savoir davantage.

ENJEU 1

► L'utilisation de données administratives et de mégadonnées dans la production de statistiques

ORIENTATION STRATÉGIQUE

1.1 Tirer avantage des données administratives et des mégadonnées

Objectifs	Indicateurs	Cibles ¹	Résultats 2021-2022	Page
1.1.1 Accroître les connaissances sur les fichiers administratifs et l'utilisation des mégadonnées.	Nombre et nature des fichiers administratifs analysés.	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.	Dix-neuf fichiers analysés en 2021-2022. (Vingt-huit fichiers depuis 2018-2019)	34
	Guides décrivant les utilisations adéquates des fichiers administratifs et des mégadonnées.	1.1.1.2 Un premier guide d'ici le 31 mars 2019 avec une mise à jour annuelle en 2020 et en 2021.	Guide en finalisation.	35
1.1.2 Élargir l'éventail de produits de l'Institut exploitant les données administratives.	Nombre et nature des nouveaux produits statistiques mettant à profit les données administratives.	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.	Un produit statistique réalisé en 2021-2022. (Cinq nouveaux produits depuis 2018-2019)	36
1.1.3 Expérimenter le potentiel statistique des mégadonnées.	Nombre et nature des projets d'expérimentation des mégadonnées.	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.	Création du groupe de travail.	37
		1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.	Un projet réalisé en 2021-2022. (Deux projets depuis 2018-2019)	37

1. La majorité des cibles s'échelonne sur toute la durée de la planification stratégique (2018-2019 à 2022-2023), cependant certaines cibles visent spécifiquement l'année 2021-2022.

ENJEU 2

► L'évolution des enquêtes en réponse aux besoins statistiques

ORIENTATION STRATÉGIQUE

2.1 Accroître le potentiel statistique des enquêtes

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats 2021-2022	Page
2.1.1 Accroître la compréhension d'enjeux spécifiques à certains sous-groupes de population, de secteurs socioculturels et économiques et de territoires.	Nombre et nature des nouvelles productions statistiques combinant les données d'enquêtes et des données administratives, dont la nature se rapporte à l'un ou l'autre des aspects suivants : nouvelle population, nouveau secteur, nouveau territoire ou nouveau thème.	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.	Une nouvelle production statistique en 2021-2022. (Sept productions depuis 2018-2019)	38
2.1.2 Renforcer la pertinence de l'information recueillie dans les enquêtes.	Nombre et nature des enquêtes permettant de répondre simultanément aux besoins de plusieurs ministères et organismes (ou autres partenaires).	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.	Quatre enquêtes en 2021-2022. (Neuf enquêtes depuis 2018-2019)	39
2.1.3 Améliorer l'efficacité dans la réalisation des enquêtes.	Proportion des questionnaires d'enquêtes récurrentes remplis en mode Web.	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.	57 %	40
	Proportion des enquêtes auprès des individus ou des ménages dont les premiers résultats sont livrés dans les 12 mois suivant la fin de la collecte des données.	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.	100 %	40

ENJEU 3

► Le rehaussement de l'expertise

ORIENTATION STRATÉGIQUE

3.1 Stimuler l'innovation, le développement, les partenariats et l'acquisition d'expertises

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats 2021-2022	Page
3.1.1 Consolider les fonctions <i>innovation</i> et <i>développement</i> au sein de l'Institut.	Pourcentage du budget des nouveaux projets et des projets en révision consacré à l'intégration de l'innovation et du développement.	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.	17 %	41
3.1.2 Établir des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises au sein de l'Institut.	Nombre et nature des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises sur les contenus, les méthodes, les pratiques et les outils de travail.	3.1.2.1 Trois collaborations par année.	14 collaborations.	42
3.1.3 Valoriser la veille et le transfert des connaissances liés à l'évolution des pratiques statistiques.	Pourcentage de la masse salariale des employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) utilisé sur des mandats de veille stratégique et scientifique et de transfert de connaissances.	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.	0,2 %	43
	Proportion d'employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) ayant participé à au moins deux activités de transfert de connaissances offertes par l'Institut.	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.	166 employés (53 %).	44

ENJEU 4

► La mise en valeur de l'information statistique et le partage des données

ORIENTATION STRATÉGIQUE

4.1 Promouvoir et soutenir l'utilisation des statistiques produites par l'Institut

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats 2021-2022	Page
4.1.1 Mettre en place des stratégies de communication axées sur les différents types d'utilisateurs.	Nombre et nature des stratégies de communication mises en place, dont une consacrée à la promotion et au soutien de l'utilisation des statistiques de l'Institut.	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.	Deux stratégies de communication mises en place en 2021-2022. (Quatre stratégies depuis 2018-2019)	45
	Nombre de citations des produits de l'Institut dans les médias.	4.1.1.2 Progression de 3 % par année.	13 %	46
	Nombre de présentations à un auditoire externe et d'entrevues dans les médias.	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022.	- 13 %	46
	Nombre de visites du site Web.	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022.	Non mesuré.	47
4.1.2 Optimiser l'expérience des utilisateurs du site Web et l'adapter aux nouvelles plateformes technologiques.	Pourcentage d'augmentation du nombre de tableaux diffusés dans un mode dynamique et adaptés aux appareils mobiles.	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %.	7 %	48
	Nombre et nature des productions statistiques intégrant la visualisation dynamique des données, telles que des cartes ou des graphiques.	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.	Une production.	48

ENJEU 4

► La mise en valeur de l'information statistique et le partage des données

ORIENTATION STRATÉGIQUE

4.2 Contribuer à l'accès aux données à des fins de recherche et de gouvernance

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats 2021-2022	Page
4.2.1 Simplifier l'accès aux données aux fins de recherche.	Implantation d'un guichet de services gouvernemental afin d'offrir une porte d'entrée aux chercheurs voulant obtenir des renseignements détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Régie de l'assurance maladie du Québec.	4.2.1.1 Juin 2019 (cible révisée).	Lancement le 17 juin 2019.	49
	Délai de traitement entre le dépôt d'une demande dûment remplie par un chercheur et l'autorisation de celle-ci.	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.	61 jours ¹ .	49
	Taux de satisfaction des chercheurs à l'égard du guichet de services gouvernemental.	4.2.1.3 80 % en 2022.	Mesure reportée en 2022-2023.	50

1. Le délai de traitement présenté correspond au nombre de jours ouvrables associés aux travaux de l'Institut compris entre le dépôt d'une demande dûment remplie par un chercheur et son autorisation. Ces jours ne comprennent pas les jours d'attente attribuables aux organisations externes, ni ceux requis pour la préparation du fichier de données. Si l'on tient compte de ces jours qui s'ajoutent de même que des fins de semaine et des jours fériés, le délai moyen en 2021-2022 s'établit à 268 jours, soit près de neuf mois. L'Institut vise à réduire ce délai à six mois.

ENJEU 5

► Un organisme dynamique, en constante évolution

ORIENTATION STRATÉGIQUE

5.1 Recourir à des modes d'organisation du travail flexibles et mobilisateurs

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats 2021-2022	Page
5.1.1 Miser sur le développement continu du personnel.	Taux de réalisation du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre.	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.	Report des travaux.	51
	Ratio de nouveaux employés ayant participé à une formation portant sur les compétences et les connaissances propres à la mission de l'Institut.	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022.	82 %	52
	Taux de satisfaction et de mobilisation des employés au travail.	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %.	Mesure reportée en 2022-2023.	52
5.1.2 Implanter des modes de gestion facilitant les contributions et les échanges entre directions ou avec d'autres organisations.	Nombre de nouveaux projets structurants ayant bénéficié de collaborations avec différents secteurs ou d'autres organisations.	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.	Onze projets réalisés en 2021-2022. (Vingt-sept projets depuis 2018-2019)	53

ENJEU 5

► Un organisme dynamique, en constante évolution

ORIENTATION STRATÉGIQUE

5.2 Assurer l'évolution des pratiques

Objectifs	Indicateurs	Cibles	Résultats 2021-2022	Page
	Élargissement de l'accès aux données administratives à d'autres domaines que celui de la santé.	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.	Aucun domaine ajouté en 2021-2022. (Un domaine depuis 2018-2019)	54
5.2.1 Obtenir l'accès aux données administratives des ministères et organismes.	Participation de l'Institut aux travaux du Comité de travail sur la promotion de la recherche par l'accès aux données mis en place par le Plan économique du Québec de mars 2017, en vue de modifier la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec et de simplifier l'accès aux données.	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.	Adoption du projet de loi modifiant la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec.	55

Résultats détaillés 2021-2022 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2022

La période couverte par le Plan stratégique de l'Institut s'étend de l'année financière 2018-2019 à l'année financière 2022-2023. Le dépôt officiel du Plan a eu lieu en juin 2018, de sorte que l'année 2018-2019 comportait 10 mois d'observation au lieu de 12. L'Institut avait néanmoins pu présenter un résultat pour la plupart des 28 cibles du plan stratégique.

L'année 2021-2022 a continué d'être marquée par la pandémie de COVID-19. Le maintien des mesures sanitaires et l'augmentation des besoins des partenaires de l'Institut en informations statistiques sont les éléments qui ont le plus influé sur la mise en œuvre du Plan stratégique. L'incidence des conditions exceptionnelles s'est fait sentir sur certaines cibles de ce dernier, entre autres sur le nombre d'entrevues et de présentations d'experts. L'Institut mettra en place des actions afin d'atteindre certaines cibles à l'horizon 2022-2023.

ENJEU 1

- ▶ L'utilisation de données administratives et de mégadonnées dans la production de statistiques

ORIENTATION STRATÉGIQUE

1.1 Tirer avantage des données administratives et des mégadonnées

- ▶ **Objectif 1.1.1 Accroître les connaissances sur les fichiers administratifs et l'utilisation des mégadonnées**

Contexte lié à l'objectif : Les compétences méthodologiques et opérationnelles et les pratiques en matière de confidentialité de l'Institut lui permettront d'être à l'avant-plan de la mise en œuvre du processus d'accès aux données administratives du gouvernement.

Indicateur : Nombre et nature des fichiers administratifs analysés.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.	1.1.1.1 Dix fichiers administratifs d'ici 2022.
Résultats	Progression – Cible atteinte	Deux fichiers analysés – Cible atteinte	Sept fichiers analysés – Cible atteinte	Dix-neuf fichiers analysés – Cible atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : Dix-neuf fichiers de données administratives ont été analysés dans le cadre de l'accès aux données pour la recherche. Ceux-ci offrent ainsi un potentiel d'exploitation et d'appariement pour de nouvelles productions statistiques de l'Institut. Douze proviennent du ministère de l'Éducation, quatre du ministère de la Santé et des Services sociaux, deux de Revenu Québec et un de la Régie de l'assurance maladie du Québec. Plusieurs registres des clés d'appariement pour les projets réalisés ont été mis sur pied. En tout, quatre registres ont été constitués. En outre, des données de Revenu Québec ont été couplées avec le registre des entreprises pour estimer le produit intérieur brut (PIB) et l'emploi selon le pays ou la province de contrôle de l'entreprise et selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). L'Institut cumule 28 fichiers administratifs analysés pour les quatre premières années d'application de son Plan stratégique, et atteint ainsi la cible.

Indicateur : Guides décrivant les utilisations adéquates des fichiers administratifs et des mégadonnées.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.1.2 Un premier guide d'ici le 31 mars 2019 avec une mise à jour annuelle en 2020 et 2021.	1.1.1.2 Une mise à jour annuelle.	1.1.1.2 Une mise à jour annuelle.	1.1.1.2 Une mise à jour annuelle.	1.1.1.2 ...
Résultats	Progression – Cible non atteinte	Version préliminaire du guide – Cible non atteinte	Guide en finalisation – Cible non atteinte	Guide en finalisation – Cible non atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : La première version du guide en est à sa deuxième relecture. La version définitive devrait être révisée et mise en page au cours de l'année financière 2022-2023. La diffusion du guide se fera par la suite. Le report de la modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec a eu un effet sur la progression de la production des guides, car il faut tenir compte du cadre légal pour faire des recommandations concernant les bonnes pratiques.

► **Objectif 1.1.2 Élargir l'éventail de produits de l'Institut exploitant les données administratives**

Contexte lié à l'objectif : L'utilisation des données administratives peut contribuer à l'évolution de la production statistique, car elle permet de répondre plus rapidement à des besoins additionnels d'information et ainsi d'enrichir le patrimoine statistique.

Indicateur : Nombre et nature des nouveaux produits statistiques mettant à profit les données administratives.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.	1.1.2.1 Huit nouveaux produits statistiques d'ici 2022.
Résultats	Deux produits statistiques en cours d'élaboration – Cible atteinte	Un troisième produit statistique réalisé – Cible atteinte	Un produit statistique réalisé – Cible atteinte	Un produit statistique réalisé – Cible atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : La nouvelle vitrine statistique sur les jeunes du Québec présente des indicateurs tirés de divers fichiers administratifs, dont ceux des ministères des Affaires municipales et de l'Habitation, de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, et du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Ces indicateurs enrichissent la mesure de certains phénomènes et permettent d'assurer le suivi des axes du Plan d'action du Secrétariat à la jeunesse. L'Institut cumule cinq produits statistiques sur les huit visés par la cible énoncée dans le Plan stratégique. L'atteinte de la cible de huit nouveaux produits statistiques pour 2022 sera facilitée par les modifications législatives adoptées en 2021 et la signature de décrets qui permettront à l'Institut et aux chercheurs d'avoir accès plus facilement et plus rapidement aux banques de données désignées.

► Objectif 1.1.3 Expérimenter le potentiel statistique des mégadonnées

Contexte lié à l'objectif : Bien que recueillies à d'autres fins que statistiques, les mégadonnées offrent un grand potentiel. Leur utilisation comporte des défis et doit être accompagnée de développements méthodologiques permettant d'en saisir la portée et les limites pour constituer un intrant pertinent.

Indicateur : Nombre et nature des projets d'expérimentation des mégadonnées.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.	1.1.3.1 Création d'un groupe de travail sur le rôle de l'Institut dans l'exploitation des mégadonnées.
Résultats	Progression – Cible non atteinte	Création prévue au printemps 2020 – Cible atteinte	Report de la création – Cible non atteinte	Création du groupe de travail – Cible atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : Un groupe de travail composé de représentants des directions générales de l'Institut a été créé en prévision de l'acquisition de la plateforme SAS Viya. Cette première étape permettra ultimement l'exploitation de mégadonnées à l'aide de l'intelligence artificielle. Le groupe de travail procédera aussi à l'analyse des besoins de l'Institut à cet égard, ce qui lui permettra de jeter les bases d'une réflexion plus large sur son rôle en la matière.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.	1.1.3.2 Trois projets d'expérimentation d'ici 2022.
Résultats	Progression – Cible atteinte	Poursuite des travaux – Cible atteinte	Un projet réalisé – Cible atteinte	Un projet réalisé – Cible atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : Afin de répondre aux enjeux ciblés par l'*État des lieux sur les métadonnées relatives aux contenus culturels* réalisé par l'Observatoire de la culture et des communications en 2017, le ministère de la Culture et des Communications a sollicité la collaboration de l'Institut dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure 111 du Plan culturel numérique du Québec. L'Institut a donc participé à la réflexion menée par le ministère de la Culture et des Communications et ses partenaires en vue d'une meilleure structuration des données dans le secteur de la musique, du cinéma et du patrimoine, ce qui comprend l'adoption de normes en matière de métadonnées.

ENJEU 2

► L'évolution des enquêtes en réponse aux besoins statistiques

ORIENTATION STRATÉGIQUE

2.1 Accroître le potentiel statistique des enquêtes

► Objectif 2.1.1 Accroître la compréhension d'enjeux spécifiques à certains sous-groupes de population, de secteurs socioculturels et économiques et de territoires

Contexte lié à l'objectif : Les objectifs poursuivis par les enquêtes évoluent et tendent à se complexifier, notamment pour éclairer des sujets qui ne peuvent être décrits que partiellement par d'autres sources. La spécialisation des enquêtes mène à améliorer les méthodologies et à adapter les outils de collecte.

Indicateur : Nombre et nature des nouvelles productions statistiques combinant les données d'enquêtes et des données administratives, dont la nature se rapporte à l'un ou l'autre des aspects suivants : nouvelle population, nouveau secteur, nouveau territoire ou nouveau thème.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.	2.1.1.1 Dix nouvelles productions statistiques d'ici 2022.
Résultats	Une première production – Cible atteinte	Quatre nouvelles productions statistiques réalisées – Cible atteinte	Une nouvelle production statistique réalisée – Cible atteinte	Une nouvelle production statistique – Cible atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : Des données sur l'écoute de musique en continu (streaming) pour le Québec ont été obtenues, traitées et diffusées pour la première fois en 2021-2022, en réponse à un enjeu propre à ce secteur culturel, soit celui du virage numérique de l'industrie du disque. Ces données pour le marché québécois sont disponibles depuis le 15 octobre 2021, et ont été diffusées par l'Institut en décembre 2021. L'accessibilité de ces données pour le Québec vient concrétiser un chantier de plusieurs années visant à évaluer la part québécoise dans l'écoute de musique sur les plateformes numériques.

L'atteinte de la cible de dix nouvelles productions statistiques sera facilitée par les modifications législatives adoptées en 2021 et la signature prévue de décrets qui permettront à l'Institut et aux chercheurs d'avoir accès plus facilement et plus rapidement aux banques de données désignées.

► **Objectif 2.1.2 Renforcer la pertinence de l'information recueillie dans les enquêtes**

Contexte lié à l'objectif : La réponse aux besoins en information passe non seulement par l'utilisation de données de diverses sources dans le cadre de travaux statistiques, laquelle est appelée à être plus fréquente, mais aussi par l'évolution des enquêtes. Les enquêtes demeurent un moyen éprouvé et difficilement remplaçable de disposer d'une information représentative d'une population.

Indicateur : Nombre et nature des enquêtes permettant de répondre simultanément aux besoins de plusieurs ministères et organismes (ou autres partenaires).

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.	2.1.2.1 Huit enquêtes d'ici 2022.
Résultats	Trois enquêtes – Cible atteinte	Une enquête – Cible atteinte	Une enquête – Cible atteinte	Quatre enquêtes – Cible atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : En 2021-2022, quatre enquêtes ont répondu simultanément aux besoins de plusieurs ministères et organismes (ou autres partenaires). Deux ententes de partenariat répondant aux besoins du volet Enquête de l'Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants, laquelle relève des ministères de la Santé et des Services sociaux, de l'Éducation et de la Famille, et dont la mise en œuvre se fait en collaboration avec leurs réseaux respectifs, ont été signées. De plus, une enquête a été signée en partenariat avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Société de développement des entreprises culturelles et le ministère de la Culture et des Communications. Enfin, une entente relative à une étude à mener en collaboration avec la Sûreté du Québec et l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec a aussi été signée. Cette étude porte sur la comparaison de la rémunération globale des agents patrouilleurs et des sergents enquêteurs de la Sûreté du Québec avec celle des services de police du marché de référence.

L'Institut cumule neuf enquêtes liées à cet indicateur pour les quatre premières années d'application de son Plan stratégique, et a donc atteint la cible.

► Objectif 2.1.3 Améliorer l'efficacité dans la réalisation des enquêtes

Contexte lié à l'objectif : Plusieurs avenues sont explorées pour faire évoluer les méthodologies d'enquête. De nouvelles approches sont nécessaires afin de joindre les répondants (individus, ménages, entreprises et organismes) dans leurs nouveaux modes de communication (appareils mobiles, Web ou autre).

Indicateur : Proportion des questionnaires d'enquêtes récurrentes remplis en mode Web.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.	2.1.3.1 75 % des questionnaires d'enquêtes récurrentes d'ici 2022.
Résultats	51 % – Cible atteinte	52 % – Cible atteinte	47 % – Cible atteinte	57 % – Cible non atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : L'augmentation marquée du nombre d'enquêtes à réaliser en 2021-2022 a contribué au report de la migration de certaines enquêtes vers le Web, comme celle sur la fréquentation des spectacles et celle sur la vente de livres.

Indicateur : Proportion des enquêtes auprès des individus ou des ménages dont les premiers résultats sont livrés dans les 12 mois suivant la fin de la collecte des données.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.	2.1.3.2 85 % des enquêtes auprès des individus ou des ménages d'ici 2022.
Résultats	35 % – Cible atteinte	86 % – Cible atteinte	50 % – Cible atteinte	100 % – Cible atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : L'Institut a mené sept enquêtes auprès d'individus et de ménages qui sont incluses dans le calcul de l'indicateur. Pour l'ensemble d'entre elles, les premiers résultats ont été livrés dans les 12 mois suivant la fin de la collecte.

ENJEU 3

► Le rehaussement de l'expertise

ORIENTATION STRATÉGIQUE

3.1 Stimuler l'innovation, le développement, les partenariats et l'acquisition d'expertises

► Objectif 3.1.1 Consolider les fonctions *innovation* et *développement* au sein de l'Institut

Contexte lié à l'objectif : L'innovation dans une organisation tient notamment à ses capacités à décoder les nouveaux besoins, à faire évoluer ses expertises, à apporter de nouvelles réponses et ainsi à améliorer son offre de service.

Indicateur : Pourcentage du budget des nouveaux projets et des projets en révision consacré à l'intégration de l'innovation et du développement.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.	3.1.1.1 5 % d'ici 2022.
Résultats	Mise en place du système de mesure de l'indicateur – Cible atteinte	26 % – Cible atteinte	22 % – Cible atteinte	17 % – Cible atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : Le résultat de 17 % dépasse encore fortement la cible de 5 %. Le budget consacré à l'intégration de l'innovation et du développement se base sur la déclaration des heures travaillées dans le système de gestion de projets *Virtuo* qu'utilise l'Institut depuis plusieurs années. Le pourcentage du budget a été utilisé pour 33 projets correspondant aux critères. En 2021-2022, les coûts d'innovation ont atteint 530 303 \$.

► **Objectif 3.1.2 Établir des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises au sein de l'Institut**

Contexte lié à l'objectif : Pour favoriser l'intégration de l'innovation à la production statistique, des moyens doivent soutenir le partage, l'échange de connaissances et la valorisation des expertises de pointe. C'est une méthode reconnue pour cerner les nouveaux enjeux et réagir adéquatement à l'évolution constante des besoins.

Indicateur : Nombre et nature des collaborations externes favorisant l'acquisition d'expertises sur les contenus, les méthodes, les pratiques et les outils de travail.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	3.1.2.1 Trois collaborations par année.	3.1.2.1 Trois collaborations par année.	3.1.2.1 Trois collaborations par année.	3.1.2.1 Trois collaborations par année.	3.1.2.1 Trois collaborations par année.
Résultats	Cinq collaborations – Cible atteinte	Sept collaborations – Cible atteinte	10 collaborations – Cible atteinte	14 collaborations – Cible atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : Pour enrichir son expertise en conception et en mesure statistique, l'Institut collabore avec : 1) Statistique Canada (méthodologie); 2) les ministères de l'Économie et de l'Innovation, des Finances, et de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (mise en place de l'Observatoire des statistiques environnementales); 3) le Réseau de recherche sur les données de santé du Canada; 4) un chercheur universitaire (pour l'implantation d'un modèle de calcul de la surmortalité); et 5) l'Institut national de santé publique du Québec (Table de concertation nationale en santé publique du Québec).

Pour élargir l'accès aux données administratives, l'Institut collabore avec : 6) les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur; 7) le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration; 8) le ministère de la Santé et des Services sociaux; 9) le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale; 10) la Régie de l'assurance maladie du Québec; 11) l'Université McGill (inauguration d'un centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec [CADRISQ]) le 13 décembre 2021).

L'Institut collabore également avec : 12) le Secrétariat à la communication gouvernementale (expertise Web); 13) un consultant externe pour la révision des processus de collecte de données de l'ELDEQ 2; 14) l'Université Laval (évaluation du logiciel Datashield).

► **Objectif 3.1.3 Valoriser la veille et le transfert des connaissances liés à l'évolution des pratiques statistiques**

Contexte lié à l'objectif : L'Institut, à titre d'agence statistique, doit compter sur l'acquisition de connaissances et renforcer la dynamique interne de son organisation pour que son personnel se maintienne à la fine pointe de l'évolution des pratiques.

Indicateur : Pourcentage de la masse salariale des employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) utilisé sur des mandats de veille stratégique et scientifique et de transfert de connaissances.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.	3.1.3.1 1,5 % de la masse salariale d'ici 2022.
Résultats	Mise en place du système de mesure de l'indicateur – Cible atteinte	0,4 % – Cible atteinte	0,4 % – Cible atteinte	0,2 % – Cible non atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : La diminution du pourcentage de la masse salariale utilisée sur des mandats de veille stratégique et scientifique et de transfert des connaissances (VTC) a été influencée par l'augmentation au cours de l'année financière 2021-2022 de la masse salariale prise en considération dans le calcul du pourcentage (1 785 993 \$), et par une diminution de la valeur du temps saisi en VTC dans l'outil de suivi.

Solution proposée pour l'atteinte de la cible : Pour progresser vers la cible de 1,5 % en 2022-2023, l'Institut envisage de sensibiliser son personnel à l'importance de participer à des activités de transfert de connaissances et d'assurer un examen plus rigoureux de la saisie des périodes de temps investi en VTC dans l'outil de suivi.

Indicateur : Proportion d'employés (dont le contrat de travail est d'une durée d'un an et plus) ayant participé à au moins deux activités de transfert de connaissances offertes par l'Institut.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.	3.1.3.2 90 % des employés d'ici 2022.
Résultats	Mise en place du système de mesure de l'indicateur – Cible atteinte	158 employés (56 %) – Cible atteinte	190 employés (65 %) – Cible atteinte	166 employés (53 %) – Cible non atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : En 2021-2022, quatre activités de transfert de connaissances ont été tenues. La participation a atteint 53 %, soit 12 % de moins que l'année précédente. Plus du tiers des employés ont participé à au moins cinq activités de transfert de connaissances depuis 2019-2020.

Solution proposée pour l'atteinte de la cible : Pour progresser vers la cible de 90 % en 2022-2023, l'Institut envisage de sensibiliser son personnel à l'importance de participer aux activités de transfert de connaissances offertes par l'Institut.

ENJEU 4

► La mise en valeur de l'information statistique et le partage des données

ORIENTATION STRATÉGIQUE

4.1 Promouvoir et soutenir l'utilisation des statistiques produites par l'Institut

► Objectif 4.1.1 Mettre en place des stratégies de communication axées sur les différents types d'utilisateurs

Contexte lié à l'objectif : L'un des défis de l'Institut est d'optimiser la diffusion de ses statistiques et d'en faciliter l'utilisation par différents intervenants, qu'il s'agisse d'acteurs gouvernementaux, de membres de la communauté scientifique, des médias ou encore du public en général.

Indicateur : Nombre et nature des stratégies de communication mises en place, dont une consacrée à la promotion et au soutien de l'utilisation des statistiques de l'Institut.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.	4.1.1.1 Trois nouvelles stratégies de communication d'ici 2022.
Résultats	Une stratégie de contenu en cours d'élaboration – Cible atteinte	Stratégie de contenu en cours d'implantation – Cible atteinte	Deux stratégies de communication mises en place – Cible atteinte	Deux stratégies de communication mises en place – Cible atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : La première stratégie est le Plan de communication sur les services d'accès aux données de recherche 2021-2023, qui prévoit des activités et des moyens de communication pour, notamment, améliorer le positionnement des services d'accès aux données de recherche dans l'offre de service globale de l'Institut. La seconde stratégie concerne la diffusion des données mensuelles de *l'Enquête sur la population active* (EPA) et comporte trois objectifs de communication : répondre plus efficacement aux besoins des publics cibles de l'EPA, faciliter l'accès des utilisateurs aux données se trouvant dans la publication PDF et optimiser les processus de diffusion.

Indicateur : Nombre de citations des produits de l'Institut dans les médias.

Mesure de départ : 644 citations pour 2017-2018.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.1.2 Progression de 3 % par année.	4.1.1.2 Progression de 3 % par année.	4.1.1.2 Progression de 3 % par année.	4.1.1.2 Progression de 3 % par année.	4.1.1.2 Progression de 3 % par année.
Résultats	Progression de 13 % – Cible atteinte	Progression de 14,4 % – Cible atteinte	Progression de 77 % – Cible atteinte	Progression de 13 % – Cible atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : On rapporte, en 2021-2022, 1 677 citations dans les médias, soit une augmentation de 13 % par rapport à l'année précédente.

Indicateur : Nombre de présentations à un auditoire externe et d'entrevues dans les médias.

Mesure de départ : 118 présentations et entrevues dans les médias pour 2017-2018.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.3 Progression de 12 % d'ici 2022.
Résultats¹	4 % – Cible atteinte	18 % – Cible atteinte	- 10 % – Cible non atteinte	- 13 % – Cible non atteinte	

1. Corrections apportées lors de la mise à jour 2021-2022 pour les années 2019-2020 et 2020-2021.

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : De 2017-2018 à 2021-2022, le nombre de présentations à un auditoire externe et d'entrevues dans les médias a diminué de 13 %. Par rapport à l'an dernier, on remarque une diminution de 10 % du nombre d'entrevues dans les médias et une augmentation de 70 % du nombre de présentations d'experts. Le contexte de la pandémie a contribué au résultat de cette année et empêchera probablement l'atteinte de la cible.

Les efforts de communication, notamment la vulgarisation des contenus et l'adaptation de ceux-ci à différents publics, ont eu un effet, puisque le nombre de citations (cible 4.1.1.2) a continué d'augmenter par rapport au nombre d'entrevues (cible 4.1.1.3).

Indicateur : Nombre de visites du site Web.

Mesure de départ : La progression sera calculée annuellement à partir de 2019-2020 et à terme, en 2022-2023.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022.	4.1.1.4 Progression de 12 % d'ici 2022.
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	1 007 400 visites – Cible atteinte	42 % – Cible atteinte	Non mesuré – Cible non atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : La refonte du site Web, en décembre 2020, a provoqué un bris dans la compilation des statistiques de fréquentation en raison du changement de plateforme technologique et de la structure du site. Des changements au système de collecte des statistiques de consultation ont été apportés au cours de l'automne 2021 afin d'assurer une collecte plus exhaustive des données. Cependant, comme les résultats sont partiels et que d'autres modifications pourraient encore être apportées, la progression n'a pas été mesurée pour 2021-2022.

► **Objectif 4.1.2 Optimiser l'expérience des utilisateurs du site Web et l'adapter aux nouvelles plateformes technologiques**

Contexte lié à l'objectif : Les nouveaux outils de communication modifient la relation entre les producteurs de données et les utilisateurs de statistiques. Pour assurer une utilisation optimale de ses productions, l'Institut doit adapter ses modes de diffusion.

Indicateur : Pourcentage d'augmentation du nombre de tableaux diffusés dans un mode dynamique et adaptés aux appareils mobiles.

Mesure de départ : La progression annuelle, qui sera calculée comme prévu en 2019-2020, sera établie à partir du nombre observé en 2018-2019 (790 tableaux diffusés dans un mode dynamique et adaptés aux appareils mobiles).

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %.	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %.	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %.	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %.	4.1.2.1 Progression annuelle de 5 %.
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	10 % – Cible atteinte	11 % – Cible atteinte	7 % – Cible atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : En 2021-2022, le nombre de tableaux diffusés dans un mode dynamique et adaptés aux appareils mobiles a augmenté de 7 %, pour atteindre un total de 1 189.

Indicateur : Nombre et nature des productions statistiques intégrant la visualisation dynamique des données, telles que des cartes ou des graphiques.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.	4.1.2.2 Au moins une production statistique par année.
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	Une production – Cible atteinte	Une production – Cible atteinte	Une production – Cible atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : Dans le cadre de l'Enquête sur la population active, cinq nouveaux graphiques incluant des visualisations dynamiques ont été produits pour le Québec.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

4.2 Contribuer à l'accès aux données à des fins de recherche et de gouvernance

► Objectif 4.2.1 Simplifier l'accès aux données aux fins de recherche

Contexte lié à l'objectif : Parmi les problèmes les plus souvent mentionnés par les chercheurs qui doivent obtenir des données aux fins de recherche, on note les longs délais et la complexité des démarches devant être effectuées.

Indicateur : Implantation d'un guichet de services gouvernemental afin d'offrir une porte d'entrée aux chercheurs voulant obtenir des renseignements détenus par le ministère de la Santé et des Services sociaux et la Régie de l'assurance maladie du Québec.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.2.1.1 Automne 2018.	4.2.1.1 Juin 2019 (cible révisée).	4.2.1.1 Juin 2019.	4.2.1.1 Juin 2019.	4.2.1.1 Juin 2019.
Résultats	Lancement prévu en juin 2019 – Cible non atteinte	Lancement le 17 juin 2019 – Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte	Cible atteinte

Indicateur : Délai de traitement entre le dépôt d'une demande dûment remplie par un chercheur et l'autorisation de celle-ci.

Mesure de départ : Plus d'une année en 2017-2018.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.	4.2.1.2 Diminution des délais de traitement d'ici 2022.
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	Délais de traitement de 40 jours – Cible atteinte	61 jours – Cible atteinte	61 jours ¹ – Cible atteinte	

1. Le délai de traitement présenté correspond au nombre de jours ouvrables associés aux travaux de l'Institut compris entre le dépôt d'une demande dûment remplie par un chercheur et son autorisation. Ces jours ne comprennent pas les jours d'attente attribuables aux organisations externes, ni ceux requis pour la préparation du fichier de données. Si l'on tient compte de ces jours qui s'ajoutent de même que des fins de semaine et des jours fériés, le délai moyen en 2021-2022 s'établit à 268 jours, soit près de neuf mois. L'Institut vise à réduire ce délai à six mois.

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : Avant l'implantation des services d'accès aux données, les délais de traitement des demandes d'accès aux données administratives étaient de 1 à 4 ans. L'Institut a mis au point des solutions technologiques qui permettent d'optimiser le suivi des délais de traitement pour les différents types de demandes d'accès aux données.

En 2021-2022, les délais de traitement attribuables à l'Institut pour les demandes d'accès aux données d'enquêtes sont de 26 jours ouvrables, et pour les demandes d'accès aux données administratives, ils sont de 174 jours ouvrables. La moyenne est de 61 jours ouvrables pour l'ensemble des demandes. Aux délais attribuables à l'Institut s'ajoutent notamment ceux attribuables aux organisations externes, dont la Commission d'accès à l'information ou le ministère responsable des données, ainsi que ceux attribuables aux chercheurs. Si l'on additionne tous les délais, la durée moyenne passe de 61 à 120 jours ouvrables.

Indicateur : Taux de satisfaction des chercheurs à l'égard du guichet de services gouvernemental.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	4.2.1.3 80 % en 2022.	4.2.1.3 80 % en 2022.	4.2.1.3 80 % en 2022.	4.2.1.3 80 % en 2022.	4.2.1.3 80 % en 2022.
Résultats	Sondage amorcé ; finalisation prévue en 2019-2020 – Cible non atteinte	Mesure reportée en 2020-2021 – Cible non atteinte	Mesure reportée en 2021-2022 – Cible non atteinte	Mesure reportée en 2022-2023 – Cible non atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : Il est prévu que les sondages débutent au printemps 2022.

ENJEU 5

► Un organisme dynamique, en constante évolution

ORIENTATION STRATÉGIQUE

5.1 Recourir à des modes d'organisation du travail flexibles et mobilisateurs

► Objectif 5.1.1 Miser sur le développement continu du personnel

Contexte lié à l'objectif : La mission de l'Institut exige des ressources spécialisées détenant des compétences de pointe dans une grande variété de domaines.

Indicateur : Taux de réalisation du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.	5.1.1.1 80 % du plan d'action institutionnel et de planification de la main-d'œuvre d'ici 2022.
Résultats	Progression – Cible atteinte	Progression – Cible atteinte	Report des travaux – Cible non atteinte	Report des travaux – Cible non atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et en réponse à la demande accrue en information statistique de ses partenaires, l'Institut a dû revoir ses priorités. Des mesures visant à améliorer la capacité des ressources humaines à remplir leurs nouveaux mandats ont été mises en place et jugées prioritaires par l'organisation.

Indicateur : Ratio de nouveaux employés ayant participé à une formation portant sur les compétences et les connaissances propres à la mission de l'Institut.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022.	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022.	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022.	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022.	5.1.1.2 90 % des nouveaux employés d'ici 2022.
Résultats	Premier résultat prévu en 2019-2020 – Cible atteinte	Mesure reportée en 2020-2021 – Cible non atteinte	Élaboration du contenu de la formation – Cible non atteinte	82 % – Cible atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : En décembre 2021, un parcours d'accueil visant à offrir une expérience unique aux nouveaux employés a été mis en place. Celui-ci est composé de quatre ateliers favorisant une meilleure connaissance de l'Institut. Ces ateliers portent notamment sur le cycle de la production statistique, les différentes directions de l'Institut, les responsabilités du personnel et les programmes et services des ressources humaines en matière de santé et de bien-être au travail.

Indicateur : Taux de satisfaction et de mobilisation des employés au travail.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %.	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %.	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %.	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %.	5.1.1.3 Taux de satisfaction supérieur à 90 %.
Résultats	Progression – Cible atteinte	Progression – Cible non atteinte	79 % – Cible non atteinte	Mesure reportée en 2022-2023 – Cible non atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : L'Institut s'est doté en janvier 2022 d'une plateforme qui permettra d'effectuer des sondages auprès des membres du personnel afin de connaître leur degré de satisfaction à l'égard de leur emploi et de savoir comment créer un meilleur environnement de travail. Les réponses seront transmises de manière immédiate et permettront de comprendre rapidement les forces de l'organisation et les éléments à améliorer. Le déploiement de la plateforme de sondage à l'échelle de l'Institut est prévu à l'été 2022.

► **Objectif 5.1.2 Implanter des modes de gestion facilitant les contributions et les échanges entre directions ou avec d'autres organisations**

Contexte lié à l'objectif : L'Institut doit appliquer une approche de gestion flexible et matricielle pour remplir ses mandats. Des personnes ayant différentes compétences sont appelées à travailler en synergie afin d'assurer la réalisation d'un produit statistique, de sa conception à sa diffusion.

Indicateur : Nombre de nouveaux projets structurants ayant bénéficié de collaborations avec différents secteurs ou d'autres organisations.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.	5.1.2.1 Minimum de cinq projets d'ici 2022.
Résultats	Six projets en cours de réalisation – Cible atteinte	Sept projets réalisés – Cible atteinte	Trois projets réalisés – Cible atteinte	Onze projets réalisés – Cible atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : Sept projets structurants ont été réalisés avec la collaboration de partenaires externes. En voici la liste : 1) coordination de l'implantation d'un centre d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ) traditionnel à l'Université McGill ; 2) nouvelle vitrine jeunesse permettant de mieux connaître la situation des jeunes du Québec de 15 à 29 ans ; 3) mise en place de l'Observatoire des statistiques environnementales, une solution axée sur la collaboration entre les ministères et organismes, afin de répondre à la demande grandissante de statistiques intégrées ; 4) mise au point d'un système intégré des événements démographiques (SIED) visant la collecte électronique des données de décès ; 5) projet sur les effets de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises et organismes des arts de la scène au Québec ; 6) projet d'enquête sur les pratiques de découverte de contenus culturels à l'aide des environnements numériques ; 7) projet de refonte des enquêtes minières.

Quatre autres projets structurants ont été réalisés avec la collaboration de plusieurs directions de l'Institut : 8) mise en place de l'outil JIRA, qui permet la centralisation et la planification des demandes de développement informatique ; 9) adoption du mode hybride pour le travail ; 10) mise à jour de la Zone chercheur des services d'accès aux données de recherche afin d'optimiser l'expérience client et de diminuer les délais d'analyse ; 11) collaboration étroite pour une première utilisation du panel de *l'Enquête québécoise sur la santé de la population* pour un projet d'enquête.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

5.2 Assurer l'évolution des pratiques

► Objectif 5.2.1 Obtenir l'accès aux données administratives des ministères et organismes

Contexte lié à l'objectif : Au niveau de la gouvernance, certaines modifications permettront d'accroître davantage l'efficacité de l'Institut en lui facilitant un accès plus rapide aux données externes.

Indicateur : Élargissement de l'accès aux données administratives à d'autres domaines que celui de la santé.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.	5.2.1.1 Ajout de trois domaines d'ici 2022.
Résultats	Progression – Cible atteinte	Progression – Cible atteinte	Un domaine ajouté – Cible atteinte	Aucun domaine ajouté – Cible atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : Des travaux sont en cours avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. De plus, les travaux pour l'ajout des données fiscales de Revenu Québec se sont poursuivis au cours de l'année 2021-2022. Les données, qui devraient être accessibles via les services d'accès aux données de recherche en 2022-2023, s'ajouteront donc aux données des ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ajoutées en 2020-2021.

Indicateur : Participation de l'Institut aux travaux du Comité de travail sur la promotion de la recherche par l'accès aux données mis en place par le Plan économique du Québec de mars 2017, en vue de modifier la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec et de simplifier l'accès aux données.

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cibles	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.	5.2.1.2 Modification de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec d'ici l'automne 2019.
Résultats	Progression – Cible non atteinte	Travaux qui se poursuivront en 2020-2021 – Cible non atteinte	Dépôt du projet de loi modifiant la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec – Cible non atteinte	Adoption du projet de loi modifiant la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec – Cible atteinte	

Explication du résultat obtenu en 2021-2022 : Les dispositions législatives découlant du projet de loi n° 82, qui prévoyait différents changements à la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec, sont entrées en vigueur le 2 juin 2021.

2.2 Déclaration de services aux citoyens

Sommaire des résultats relatifs aux engagements de la Déclaration de services aux citoyens

Indicateur	Cible prévue	Résultats	
		2020-2021	2021-2022
Taux de conformité aux dates de publication prévues au calendrier de diffusion	85 % et plus	74 %	86 %
Délai de traitement des plaintes	Cinq jours suivant leur réception	60 % des plaintes	100 % des plaintes
Délai de traitement des demandes reçues au Centre d'information et de documentation (CID)	Trois jours ouvrables ou moins	98 % des demandes	100 % des demandes
Délai de traitement des demandes reçues au Service d'accès aux données ¹ (accès à distance et centres d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec [CADRISQ])	Au maximum un mois	73 %	68 %

1. Concerne les demandes reçues pour des données d'enquêtes seulement, aucune cible propre aux demandes de données administratives n'ayant été fixée à ce jour.

La Déclaration de services aux citoyens s'inscrit dans la continuité et l'amélioration des résultats atteints depuis la création de l'organisme quant à la qualité et à la diversité des produits et services offerts.

Les services offerts par l'Institut s'articulent autour de la volonté de développer la connaissance, de démocratiser l'information statistique et de faciliter l'accès aux données dans le respect de la confidentialité. L'Institut s'assure d'offrir des services qui répondent à des standards statistiques reconnus sur le plan international. Il veille également à ce que l'offre de services soit adaptée aux besoins des personnes ayant des incapacités.

L'Institut s'engage à offrir des produits et des services statistiques d'une grande qualité professionnelle et technique qui font appel à l'utilisation de méthodes statistiques éprouvées. L'Institut vise à faciliter l'accès des citoyens aux renseignements qu'il détient, tout en assurant la confidentialité et la sécurité de l'information.

Tout en cherchant à enrichir et à diversifier continuellement la portée des informations diffusées, l'Institut se préoccupe également d'alléger le fardeau des répondants en évitant le dédoublement des enquêtes, en exploitant les données administratives et en ayant recours à des modes de collecte modernes et diversifiés, par exemple, en favorisant la collecte Web. Par ailleurs, la Politique d'information au participant d'une enquête expose les obligations juridiques ainsi que les normes institutionnelles qui dictent et encadrent la façon d'intervenir auprès des participants. Les participants aux enquêtes peuvent obtenir plus d'information en consultant la section « Information aux participants » à l'adresse suivante :

statistique.quebec.ca/fr/enquetes/information-pour-les-participants

En 2021-2022, 100 % des demandes reçues au Centre d'information et de documentation ont été traitées dans le délai prévu par la Déclaration de services aux citoyens, soit trois jours ouvrables.

Au cours du même exercice, 68 % des demandes reçues au Service d'accès aux données pour l'obtention de données d'enquêtes aux fins de recherche ont été traitées dans le délai prévu par la Déclaration de services aux citoyens, soit un délai de traitement maximal d'un mois. Il s'agit d'un recul pour les deux dernières années, qui s'explique par le contexte de la pandémie de COVID-19. La moyenne des délais de traitement est de 26 jours, soit moins que les 30 jours annoncés. Toutefois, pour près de 3 demandes sur 10, la cible est dépassée.

Par ailleurs, 86 % des dates de publication prévues au calendrier de diffusion de l'information statistique ont été respectées. Ce résultat correspond à une amélioration de près de 12 % par rapport à 2020-2021; la cible prévue dans la Déclaration de services aux citoyens est donc atteinte.

La responsabilité de l'Institut à l'égard des plaintes

L'Institut accorde une grande importance à toutes les plaintes et à tous les commentaires reçus dans un souci constant d'amélioration de la qualité de ses services. Les citoyens qui souhaitent formuler une plainte peuvent s'adresser au Centre d'information et de documentation. L'organisme s'engage à traiter les plaintes dans un délai de cinq jours ouvrables suivant leur réception ou à informer les plaignants s'il ne peut respecter ce délai. L'accompagnement des personnes ayant des incapacités dans la formulation d'une plainte est également offert.

En 2021-2022, l'Institut a reçu quatre plaintes, toutes prises en charge dans le délai prescrit. Des travaux de mise à jour de la Déclaration de services aux citoyens et du processus de gestion des plaintes ont eu lieu en 2021-2022. Il est prévu que le résultat de ces travaux soit diffusé d'ici la fin de 2022-2023.

3

Les ressources utilisées



Les ressources utilisées

3.1 Utilisation des ressources humaines

Répartition de l'effectif par secteurs d'activité

Au 31 mars 2022, l'Institut employait 414 personnes ayant un statut régulier ou occasionnel. L'augmentation de 52 personnes ou de 14 % de l'effectif en poste par rapport à l'année financière précédente s'explique par la mise en œuvre du mandat confié par le gouvernement visant l'implantation d'un nouveau processus d'accès aux données à des fins de recherche ainsi que par la demande accrue en information statistique des partenaires de l'organisation. De plus, le nombre d'intervieweurs embauchés en raison des besoins relatifs aux opérations de collecte est en hausse. Les intervieweurs ont un statut occasionnel et leur horaire varie selon les besoins, soit de 0 à 35 heures par semaine.

Effectif au 31 mars (personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires)

Secteur d'activité	2021-2022	2020-2021	Écart %
	n		
Production et analyse statistiques	130	120	8,3
Soutien à la production statistique (intervieweurs non inclus)	89	78	14,1
Intervieweurs	100	69	44,9
Diffusion et accès aux données	47	47	0,0
Gouvernance et gestion	48	48	0,0
Total sans les intervieweurs	314	293	7,2
Total¹	414	362	14,4

1. Statisticien en chef inclus.

Formation et perfectionnement du personnel

L'Institut est reconnu pour l'expertise de pointe détenue par son personnel. Soucieuse de conserver et de développer cette expertise, l'organisation s'assure de mettre en place des mesures visant à soutenir ses employés dans le développement en continu de leurs compétences afin qu'ils puissent évoluer en fonction des besoins de l'organisation, tout en tenant compte de leurs profils et de leurs aspirations professionnelles.

Depuis le 1^{er} avril 2015, l'Institut diffuse sur son site Web les renseignements relatifs aux activités de formation et à la participation de son personnel à des congrès, des colloques ou des conférences, comme exigé par le Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r. 2).

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champs d'activité

Champ d'activité	2021	2020
	\$	
Favoriser le perfectionnement des compétences	117 030,12	28 129,11
Soutenir l'acquisition d'habiletés de gestion	12 263,30	6 310,04
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	43 357,00	16 193,09
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	10 831,12	9 769,94
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	299,00	2 774,00
Total	183 780,54	63 176,18

Évolution des dépenses en formation

Répartition des dépenses en formation	Unité	2021	2020
Proportion de la masse salariale	%	1,71	1,03
Nombre moyen de jours de formation par personne	n	3,16	1,72
Nombre de jours de formation par corps d'emploi			
Cadre	n	104,00	40,00
Professionnel	n	827,00	350,00
Fonctionnaire	n	167,00	116,00
Total	n	1 098,00	506,00
Somme allouée par personne	\$	501,25	232,55

Planification de la main-d'œuvre

L'Institut constate une certaine stabilité dans le nombre observé de départs à la retraite depuis l'année financière 2012-2013, qui se maintient entre sept et neuf annuellement. Dans ce contexte, et compte tenu du fait que le marché du travail est de plus en plus compétitif, l'Institut devra faire face au cours des prochaines années à des défis importants quant à la gestion de la main-d'œuvre et au maintien de son expertise.

D'ailleurs, l'Institut considère la cible de régionalisation des emplois comme une occasion à saisir afin de pallier les problèmes de recrutement et de rétention d'intervieweurs. Ultimement, la possibilité pour l'organisation de recruter des intervieweurs en région pourrait lui permettre d'atteindre ses objectifs d'affaires liés à la collecte de données auprès des citoyens ou des entreprises. Au cours de l'année financière 2021-2022, d'importants efforts ont été déployés en vue de l'atteinte de la cible prévue par le Plan gouvernemental de régionalisation de 5 000 emplois de l'administration publique. Le nombre de postes régionalisés par l'Institut (15) se situe bien au-dessus de la cible prévue pour la période (6 postes).

Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2021-2022	2020-2021	2019-2020
Taux de départ volontaire (%)	14,10	8,60	10,40

Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire

	2021-2022	2020-2021	2019-2020
Nombre d'employés ayant pris leur retraite au sein du personnel régulier	9	7	6

Prévision des départs à la retraite au 31 mars 2022¹

	Nombre d'employés	Pourcentage des employés
	n	%
2022-2023	7	1,79

1. Retraites signées uniquement.

Emplois régionalisés au 31 janvier 2022

Nombre d'emplois que l'organisation doit avoir régionalisés d'ici le 30 septembre 2028	Nombre total d'emplois régionalisés par l'organisation pour la période du 1 ^{er} octobre 2018 au 31 janvier 2022
17	15 ¹

1. Nombre qui inclut les emplois d'intervieweurs en région.

Taux d'absentéisme

Bien que le taux d'absentéisme se maintienne sous la moyenne de l'ensemble des ministères et organismes de l'administration publique québécoise, l'Institut vise néanmoins à intégrer une approche préventive à ses pratiques de gestion. Au cours de l'année 2021-2022, l'Institut s'est doté d'une plateforme numérique en santé et bien-être. Le personnel a accès en tout temps à des outils portant sur la gestion du stress, la conciliation travail-famille, la santé mentale à l'ère numérique, etc. Cette initiative s'inscrit en cohérence avec la politique en matière de santé des personnes au travail adoptée par l'Institut.

Taux d'absentéisme¹

	2021-2022	2020-2021	2019-2020
	%		
Institut de la statistique du Québec	3,46	3,03	3,60
Fonction publique	5,26	4,67	5,78

1. Données tirées du *Portrait statistique de la santé des personnes au travail* produit par le Secrétariat du Conseil du trésor. Les données finales pour 2021-2022 ne sont pas encore publiées.

3.2 Utilisation des ressources financières

Ressources budgétaires et financières

L'Institut dispose de deux sources de financement, soit une subvention annuelle versée par le ministère des Finances et des revenus autonomes générés par des travaux statistiques réalisés pour différents clients, principalement des ministères et des organismes. La part relative des revenus autonomes dans les revenus totaux a augmenté de façon significative depuis la création de l'Institut : il est passé de 30,6 % en 1999-2000 à 48,7 % en 2021-2022. La hausse des revenus autonomes observée en 2021-2022 s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'enquêtes réalisées en 2021-2022 et est en partie attribuable au report d'enquêtes qui auraient débuté au premier trimestre de l'exercice 2020-2021, n'eût été la pandémie de COVID-19.

Évolution des revenus

	Subventions	Revenus autonomes	Revenus totaux	Portion des revenus autonomes
	k\$			%
2021-2022	20 523,0	19 514,9	40 037,9	48,7
2020-2021	20 637,2	13 083,4	33 720,6	38,8

L'utilisation des ressources budgétaires et financières par secteur d'activité

Les ressources financières disponibles en 2021-2022 ont été prioritairement consacrées à la production et l'analyse statistiques ainsi qu'au soutien à la production statistique. Les dépenses liées à la production et l'analyse statistiques, au soutien à la production statistique ainsi qu'à la diffusion et à l'accès aux données représentent 86,5 % de l'utilisation totale des ressources financières. Elles en représentaient 85,0 % en 2020-2021. La hausse de 3 783,2 k\$ des dépenses liées au soutien à la production statistique s'explique principalement par l'augmentation des coûts reliés à la gestion de la collecte de données pour les enquêtes réalisées. La hausse de 1 097,4 k\$ des dépenses liées à la production et l'analyse statistiques s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'enquêtes commandées à l'Institut.

Par ailleurs, les dépenses liées à la gouvernance et à la gestion (dépenses dites institutionnelles et celles liées au soutien administratif) représentent 13,5 % des dépenses totales en 2021-2022, une baisse par rapport à l'exercice précédent, où elles représentaient 15,0 % des dépenses totales.

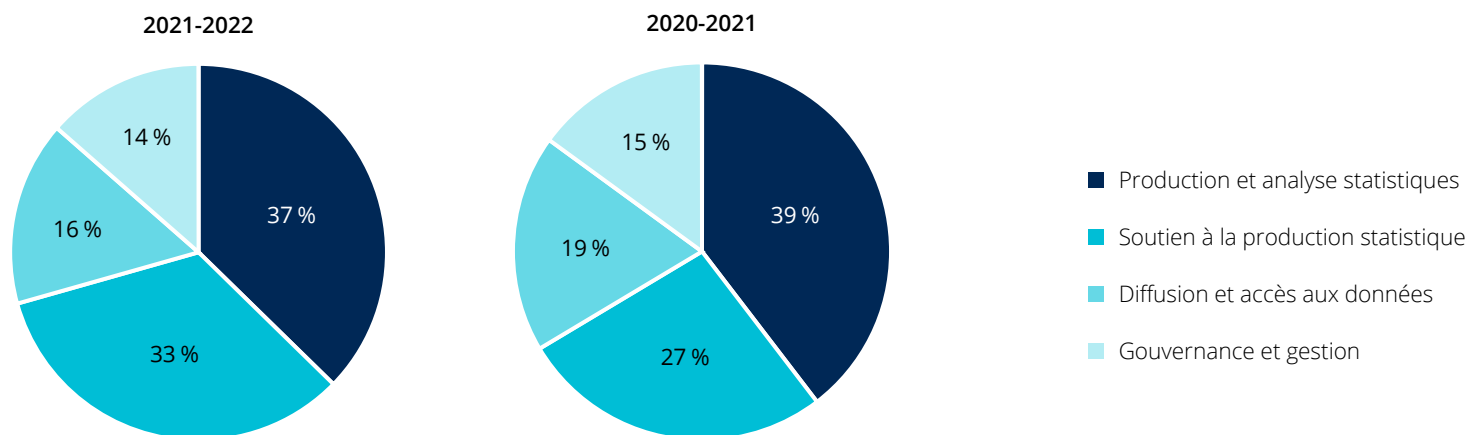
Le taux d'utilisation des montants prévus au budget 2021-2022 pour la diffusion et l'accès aux données, qui s'élève à 59,7 %, s'explique principalement par la mise en place retardée de centres d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ) en milieu utilisateur, notamment dans certains centres hospitaliers universitaires du Québec.

Dépenses et évolution par secteur d'activité

Secteur d'activité	Budget de dépenses 2021-2022	Dépenses prévues au 31 mars 2022 ¹	Écart	Taux d'utilisation du Budget 2021-2022	Dépenses réelles 2020-2021 ^{2,3}
	k\$			%	k\$
Production et analyse statistiques	15 269,3	14 130,5	(1 138,8)	92,5	13 033,1
Soutien à la production statistique	15 010,6	12 600,5	(2 410,1)	83,9	8 817,3
Diffusion et accès aux données	10 062,4	6 004,4	(4 058,0)	59,7	6 128,8
Gouvernance et gestion	5 656,7	5 129,0	(527,7)	90,7	4 924,2
Total	45 999,0	37 864,4	(8 134,6)	82,3	32 903,4

1. Dont 79,7 k\$ en lien avec les dépenses occasionnées par la gestion de la pandémie de même que les mesures de relance de l'économie.
2. Dont 488,7 k\$ en lien avec les dépenses occasionnées par la gestion de la pandémie de même que les mesures de relance de l'économie.
3. Source : Comptes publics 2020-2021.

Répartition des dépenses par secteur d'activité



3.3 Utilisation des ressources informationnelles

Conformément aux dispositions de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (RLRQ, chapitre G-1.03), l'Institut rend compte des projets de développement réalisés et des sommes consacrées pour la gestion et le maintien de ses actifs en ressources informationnelles (RI).

Une RI est une ressource humaine, matérielle ou financière directement affectée à la gestion, à l'acquisition, au développement, à l'entretien, à l'exploitation, à l'utilisation, à la protection, à la conservation et à la destruction des éléments d'information ainsi qu'à l'accès à ceux-ci.

Dépenses et investissements réels en ressources informationnelles en 2021-2022

Type d'intervention	Investissements	Dépenses
	k\$	
Projets ¹	1 382,7	1 071,6
Activités ²	437,5	4 440,4
Total	1 820,2	5 512,0

1. Interventions en ressources informationnelles constituant des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement.
2. Toutes autres interventions en ressources informationnelles, récurrentes et non récurrentes, qui ne constituent pas des projets en ressources informationnelles au sens de l'article 16.3 de la Loi.

En 2021-2022, dans la foulée de la diffusion de la Politique-cadre en matière de télétravail pour le personnel de la fonction publique, la Direction des technologies de l'information de l'Institut a préparé le retour au bureau des employés en équipant chaque espace de travail d'une station d'accueil permettant le branchement d'un portable. Elle a aussi modernisé l'ensemble de ses salles de réunion et installé le wifi dans tous ses locaux. L'Institut a lancé un projet pilote visant la dépersonnalisation des espaces de travail. En collaboration avec la Direction des ressources financières et matérielles, la Direction des technologies de l'information a retiré tous les traditionnels paravents des bureaux de ses employés afin de mettre en place un nouvel environnement de travail favorisant la performance et la collaboration, et permettant une meilleure utilisation des espaces. Les employés de cette direction n'ont plus de bureaux attirés, mais disposent plutôt de plusieurs espaces collaboratifs et d'un aménagement à aire ouverte. Le choix d'un emplacement de travail se fait en fonction des tâches à réaliser et de la proximité des collaborateurs requis pour l'exécution de celles-ci.

Les projets de développement informatique se sont poursuivis :

- Le Service d'accès aux données de recherche a rendu disponible une plateforme de réservation en ligne et de prise de rendez-vous moderne et intégrée pour les chercheurs qui souhaitent se présenter dans les Centres d'accès aux données de recherche de l'Institut de la statistique du Québec (CADRISQ).
- Un nouveau CADRISQ a été implanté sur le campus de l'Université McGill. De plus, les discussions se poursuivent pour la mise en place de CADRISQ en milieu utilisateur, notamment dans certains centres hospitaliers universitaires.
- Le projet de migration de Oracle 11g vers Oracle 19c des bases de données est pratiquement terminé. Le déploiement de la version la plus récente d'Oracle permettra à l'Institut de réduire les risques d'incident de sécurité.
- La deuxième édition de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, en cours de réalisation, a nécessité la mise en place de nouveaux équipements et d'une infrastructure actualisée.

- L'ensemble des directions d'affaires de l'Institut disposent maintenant de l'outil de gestion de projets Jira pour soumettre des demandes en développement informatique à la Direction des technologies de l'information. L'outil permet de centraliser les demandes et de faciliter la planification, le traitement et le suivi de celles-ci. Du point de vue de la clientèle d'affaires, les forces de l'outil résident dans la grande visibilité sur le travail en cours qu'il permet et dans la possibilité de faire un suivi des anomalies.
- Du côté des infrastructures, l'initiative « Univers 365 » a vu le jour. Elle découle de l'adoption des décrets autorisant la phase d'exécution du Programme de consolidation des centres de traitement informatique. Cette initiative organisationnelle touche l'ensemble du personnel et met à contribution plusieurs directions. L'objectif est de regrouper les services d'infrastructure de traitement et de stockage dans l'infonuagique, conformément aux recommandations gouvernementales. Se trouvent au cœur de cette initiative la centralisation des données, l'implantation d'Office 365, la migration des postes de travail vers le système d'exploitation Windows 11, la migration de GroupWise à Outlook (pour le service de messagerie), le déploiement de l'outil de collaboration et de vidéoconférence Teams, ainsi que la révision de la gestion documentaire. Il s'agit d'une initiative majeure pour l'organisation qui n'évoluait pas dans un univers Microsoft. La conception de l'architecture du projet Univers 365 et l'élaboration des stratégies de déploiement sont terminés.

De plus, en cohérence avec la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023, l'Institut a poursuivi en 2021-2022 la réalisation des initiatives prévues dans son Plan directeur en ressources informationnelles.

Finalement, l'Institut a poursuivi la réalisation d'activités du plan d'action visant le rehaussement de la sécurité et des actifs informationnels.

La sécurité de l'information

Dans le cadre de la réalisation de sa mission, l'Institut collecte des données auprès des citoyens, des ménages et des entreprises, puis les traite pour en produire des analyses. Certaines données ont un caractère public, mais la plupart sont du domaine privé et confidentiel. Dans ce contexte, l'Institut doit maintenir un environnement sécuritaire en mettant en place un ensemble de mesures de nature technologique, administrative et contractuelle. Ces aspects sont d'autant plus importants qu'ils sont à la base du respect de la protection des renseignements confidentiels fournis par les répondants aux enquêtes, les partenaires et autres organisations. L'Institut veille, dans le respect de sa mission, à ce que l'information qu'il détient bénéficie d'une sécurité optimale, peu importe l'endroit où elle est conservée ou manipulée. Pour la prise en charge des exigences de sécurité de l'information, l'Institut prend appui sur les orientations gouvernementales et les meilleures pratiques en la matière.

Au cours de l'année 2021-2022, l'Institut a accéléré les interventions visant la protection de ses actifs informationnels et des données numériques qu'il détient. Des améliorations en matière de sécurité de l'information ont été apportées relativement aux aspects suivants :

- **Gestion des identités et des accès** – Un processus de gestion des identités et des accès a été élaboré. Il tient compte des recommandations du Secrétariat du Conseil du trésor et de la catégorisation des actifs en ressources informationnelles de l'Institut. Les étapes de définition du processus et d'identification des indicateurs de gestion sont terminées, tandis que la mise en place de ces indicateurs ainsi que du mécanisme d'encadrement et de reddition de comptes est en cours. La réalisation des audits d'habilitation et la production des tableaux de bord sont très avancées.
- **Plan de reprise informatique** – Le plan de reprise informatique a été élaboré conformément à la Directive sur la sécurité de l'information gouvernementale. Celui-ci définit les délais de rétablissement des services, les procédures pour rétablir ces derniers ainsi que les intervenants et les spécialistes requis.
- **Sensibilisation et formation du personnel** – L'organisation s'est dotée d'une plateforme infonuagique proposant des formations en sécurité de l'information. Le plan de sensibilisation à la sécurité de l'information prévoit une formation obligatoire pour tout le personnel. Au cours de leur période d'intégration, les nouveaux employés doivent suivre des formations sur la cyberdéfense.
- **Nouveautés du côté applicatif** – L'Institut a notamment intégré à plusieurs formulaires un procédé les protégeant contre les robots logiciels malveillants (CAPTCHA) et a mis en place un système d'envoi de notifications lorsqu'un changement dans le profil d'un usager est détecté.

4

**Autres
exigences**



Autres exigences

4.1 Gestion et contrôle de l'effectif et renseignements relatifs aux contrats de services

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État (RLRQ, chapitre G-1.011), entrée en vigueur le 5 décembre 2014, établit des règles de gestion et de contrôle des effectifs visant principalement à suivre et à encadrer leur évolution. Elle prévoit également des mesures applicables aux contrats de services conclus pendant une période de contrôle. La présente section fait état du dénombrement de l'effectif pour l'année financière 2021-2022 ainsi que des contrats de services conclus entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022.

En 2021-2022, l'Institut a respecté la cible de l'effectif à utiliser fixée par le Secrétariat du Conseil du trésor en termes d'heures réellement travaillées. Toutefois, la méthode de comptabilisation qui doit être utilisée pour convertir les équivalents temps plein (ETC) sur une base annuelle repose sur l'hypothèse que chaque employé travaille 35 heures par semaine. Cependant, le quart de l'effectif de l'Institut est constitué d'employés à paie variable (intervieweurs) qui travaillent en moyenne 16 heures par semaine. Cela explique pourquoi on observe un

Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022

	Nombre	Valeur en \$
Contrats de services avec une personne physique (en affaires ou non)	0	0,00 \$
Contrats de services avec un contractant autre qu'une personne physique	9	3 351 820,25 \$
Total des contrats de services	9	3 351 820,25 \$

dépassement apparent de 40 ETC. La cible était fixée à 340 ETC, et l'Institut en a utilisé 380 selon la méthode de comptabilisation suggérée. Le dépassement provient entre autres du nombre élevé d'intervieweurs qui ont dû être embauchés pour de courtes durées pour la réalisation de multiples enquêtes d'envergure durant l'année financière 2021-2022. En ETC réels, le total est de 342.

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

Catégorie	Selon la méthode de comptabilisation suggérée par le SCT				Total des heures rémunérées réelles	Total en ETC réels
	Heures travaillées [1]	Heures supplémentaires [2]	Total des heures rémunérées [3 = 1 + 2]	Total en ETC transposés [4 = 3/1826,3]		
Personnel d'encadrement	31 591	0	31 591	17	31 591	17
Personnel professionnel	362 115	4 808	366 923	201	366 923	201
Personnel de bureau, technicien et assimilé	294 806	1 235	296 041	162	226 071	124
Personnel ouvrier, personnel d'entretien et de service	697	0	697	0	697	0
Total 2021-2022	689 209	6 043	695 252	380	625 282	342
Total 2020-2021	548 157	300	527 780	289

4.2 Développement durable

Plan d'action de développement durable

L'année financière 2020-2021 a marqué la dernière année du Plan d'action de développement durable 2016-2020 (PADD 2016-2020). Ce dernier témoignait de la volonté de l'Institut de contribuer aux enjeux du développement durable dans le respect de sa mission et de se conformer aux exigences gouvernementales issues de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (SGDD 2015-2020).

Au cours du dernier exercice, l'Institut a adopté le PADD 2021-2022, conformément au décret de prolongation de la SGDD 2015-2020. Ce plan transitoire tient compte des priorités d'intervention de l'administration publique pour l'année de transition.

La présente section fait état des résultats de l'année 2021-2022. Parmi les mesures adoptées, certaines font partie intégrante des pratiques de gestion de l'Institut depuis quelques années et ont permis d'atteindre toutes les cibles fixées, à l'exception d'une seule. Soulignons qu'au cours des cinq

années de mise en œuvre du PADD 2016-2020, l'Institut a présenté de bons résultats liés à l'exemplarité de l'État ainsi qu'au développement des connaissances en développement durable et de l'Agenda 21 de la culture. De plus, grâce à son expertise, il a contribué au développement et à la diffusion de statistiques sur l'économie verte, un domaine statistique auparavant peu couvert au Québec.

Dans le cadre de sa mission, rappelons que l'Institut travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin de recueillir, de produire et de diffuser des informations statistiques relatives aux indicateurs de développement durable et de suivi de la SGDD 2015-2020. En 2021-2022, l'Institut a mis à jour le *Recueil des indicateurs de développement durable* ainsi que le *Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*, disponibles sur le site Web de l'Institut.

Sommaire des résultats du Plan d'action de développement durable pour la période 2021-2022

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

► 1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Actions	Indicateurs	Cibles	Résultats 2021-2022	Atteinte de la cible
1. Adopter des pratiques favorisant la réduction et le réemploi des ressources	Nombre de gestes favorisant la réduction et le réemploi	Minimum de trois gestes par année	Un total de 14 gestes ont été posés (dons de biens excédentaires et réemploi de matériel ou de mobilier).	ATTEINT- Avant ou à la date prévue
2. Faire le bilan des installations de récupération multimatières et des services municipaux offerts dans les bâtiments de l'Institut	Pourcentage du travail effectué	100 %	L'ensemble des aires communes occupées par l'Institut dans ses bâtiments de Québec et de Montréal ont fait l'objet d'un inventaire.	ATTEINT- Avant ou à la date prévue
3. Promouvoir l'adoption de comportements favorables à la mobilité durable par les employés	Nombre d'activités d'information ou de sensibilisation offertes	Deux	Deux manchettes visant à informer ou à sensibiliser le personnel ont été diffusées dans l'intranet.	ATTEINT- Avant ou à la date prévue
4. Assurer le maintien des proportions d'achats écoresponsables	Proportion des acquisitions écoresponsables dans la catégorie « équipements de bureau et papeterie »	100 %	Pourcentage d'acquisitions écoresponsables pour les équipements de bureau et la papeterie : 100 %	ATTEINT- Après la date prévue
	Proportion des acquisitions écoresponsables dans la catégorie « fournitures de bureau »	75 %	Pourcentage d'acquisitions écoresponsables pour les fournitures de bureau : 85 %	ATTEINT- Avant ou à la date prévue

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

► 1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics

Action	Indicateur	Cible	Résultat 2021-2022	Atteinte de la cible
5. Intégrer la prise en compte des principes de développement durable dans les nouveaux projets institutionnels	Pourcentage des nouveaux projets institutionnels évalués en regard des principes de développement durable	80 %	100 % Deux nouveaux projets institutionnels sur deux ont été évalués.	ATTEINT- Avant ou à la date prévue

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

► 1.4 Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique

Action	Indicateurs	Cibles	Résultats 2021-2022	Atteinte de la cible
6. Poursuivre le développement des connaissances et des compétences des employés en matière de développement durable	Proportion de nouveaux employés ayant visionné la capsule de sensibilisation au développement durable.	100 %	La capsule de sensibilisation n'étant plus disponible pour visionnement, la proportion n'a pas été calculée.	ABANDONNÉ
	Organisation d'un séminaire sur le thème du développement durable destiné à l'ensemble des employés	D'ici le 31 mars 2022	Un séminaire a été organisé et offert aux employés en janvier 2022.	ATTEINT- Avant ou à la date prévue

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL

► 2.1 Appuyer le développement des pratiques et des modèles d'affaires verts et responsables

Action	Indicateurs	Cibles	Résultats 2021-2022	Atteinte de la cible
7. Poursuivre les travaux statistiques sur l'économie verte et responsable au Québec	Publication du rapport de <i>l'Enquête québécoise sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres</i> et de tableaux statistiques présentant les résultats de cette enquête	Publication du rapport et des tableaux statistiques au printemps 2021	Le rapport et les tableaux ont été publiés en mai 2021.	ATTEINT- Avant ou à la date prévue

4.3 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

À titre d'organisme public, l'Institut est soumis à la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (RLRQ, chapitre D-11.1) (ci-après la « Loi ») entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017. Conformément à l'article 18 de la Loi, l'Institut a élaboré une procédure facilitant la divulgation

d'actes répréhensibles par les employés et a désigné une personne responsable du suivi des divulgations et de l'application de la procédure. L'Institut n'a enregistré aucune divulgation d'actes répréhensibles en 2021-2022, comme le montre le tableau ci-dessous.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics			
Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25), 2021-2022	Nombre de divulgations	Nombre de motifs	Motifs fondés
1. Le nombre de divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations ¹	0		
2. Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues (point 1) ²		...	
3. Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3 de l'article 22		...	
4. Motifs vérifiés par la personne responsable du suivi des divulgations : Pour les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), à l'exception de ceux auxquels il a été mis fin (point 3), indiquez à quelle catégorie d'acte répréhensible ils se rapportent.	0
<ul style="list-style-type: none"> • Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi • Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie • Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux gérés ou détenus pour autrui • Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité • Le fait, par un acte ou par une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement • Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible mentionné précédemment 	
5. Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par la personne responsable du suivi des divulgations		...	
6. Parmi les motifs vérifiés par la personne responsable du suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés			...
7. Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	0
8. Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23 ³	0

1. Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs.
 2. Plusieurs motifs peuvent faire l'objet d'une seule divulgation. Par exemple, un divulgateur peut déclarer à la même occasion que son gestionnaire a utilisé les biens de l'État à des fins personnelles et qu'il a contrevenu à une loi du Québec en octroyant un contrat sans appel d'offres.
 3. Le transfert de renseignements au commissaire à la lutte contre la corruption ou à tout organisme chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime ou les infractions aux lois, comme un corps de police ou un ordre professionnel, entraînant ou non la fin de la prise en charge de la divulgation par la personne responsable du suivi, est répertorié à ce point.

4.4 Accès à l'égalité en emploi

Afin de promouvoir l'intégration des personnes de différents groupes et ainsi avoir une fonction publique représentative de la société québécoise, le gouvernement du Québec s'est doté d'objectifs, a mis sur pied des programmes et a adopté des mesures d'accès à l'égalité.

Plus précisément, l'Institut a mis en place des pratiques de gestion afin de favoriser l'embauche des femmes, des membres de minorités visibles et ethniques, des Autochtones, des anglophones et des personnes handicapées.

Les données globales

Nombre de personnes occupant un poste régulier

Effectif régulier¹ 280

1. Statisticien en chef non inclus.

Les membres des minorités visibles et ethniques (MVE), anglophones, Autochtones et personnes handicapées

Rappel de l'objectif d'embauche : Parmi les employés réguliers, occasionnels, étudiants et stagiaires embauchés chaque année, atteindre un taux de 25 % de personnes qui sont des membres de minorités visibles et ethniques, des anglophones, des Autochtones ou des personnes handicapées afin de hausser la représentation de ces groupes dans la fonction publique.

Résultat : En 2021-2022, l'objectif d'embauche des membres des groupes cibles a été atteint : le taux s'élève à 31,7 %. L'Institut adopte de bonnes pratiques de gestion afin d'atteindre les objectifs en matière d'accès à l'égalité en emploi.

Nombre total de personnes embauchées selon le statut d'emploi, au cours de la période 2021-2022

	Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire	Total
Total de personnes embauchées	31	31	13	7	82
Total d'intervieweurs embauchés (en fonction des besoins : 0 à 35 heures par semaine)	0	174	0	0	144
Total	31	205	13	7	226

Embauche de membres des groupes cibles en 2021-2022

Statut d'emploi	Nombre total de personnes embauchées 2021-2022	Nombre de membres des minorités visibles et ethniques embauchés	Nombre d'anglophones embauchés	Nombre d'Autochtones embauchés	Nombre de personnes handicapées embauchées	Nombre de personnes embauchées membres d'au moins un groupe cible	Taux d'embauche de membres d'au moins un groupe cible par statut d'emploi
							n
Régulier ¹	31	14	0	0	1	15	48,4
Occasionnel ²	31	6	1	0	0	7	22,6
Étudiant	13	3	0	0	0	3	23,1
Stagiaire	7	1	0	0	0	1	14,3
Total	82	24	1	0	1	26	31,7

1. Les données n'incluent que les recrutements.

2. Les données n'incluent pas les intervieweurs.

Évolution du taux d'embauche global de membres des groupes cibles par statut d'emploi

Statut d'emploi	2021-2022	2020-2021	2019-2020
	%		
Régulier	48,4	23,1	27,8
Occasionnel ¹	22,6	20,0	21,7
Étudiant	23,1	30,0	28,6
Stagiaire	14,3	0,0	50,0
Total	31,7	21,6	28,6

1. Les taux n'incluent pas les intervieweurs.

Rappel des objectifs de représentativité : En ce qui concerne les personnes issues des groupes cibles, atteindre les cibles gouvernementales de 2 % de l'effectif régulier pour les personnes handicapées ; de 41 % et de 12 % de l'effectif régulier et occasionnel pour les membres des minorités visibles et ethniques (MVE) employés, respectivement, dans la région de Montréal et Laval et dans la Capitale-Nationale ; ainsi que de 6 % de membres des MVE parmi le personnel d'encadrement.

Résultats : Le taux de présence des personnes handicapées au sein de l'effectif régulier est de 1,1 % au 31 mars 2022. Les taux de présence des membres des MVE au sein de l'effectif régulier et occasionnel dans la région de Montréal et Laval et dans la Capitale-Nationale s'établissent respectivement à 38,9 % et à 13,6 %. Bien qu'encore inférieurs aux cibles gouvernementales, les résultats pour la région de Montréal et Laval montrent une progression de 5,6 % par rapport à l'an dernier. Pour la Capitale-Nationale, la cible a été dépassée de 1,6 %, et le taux de présence a augmenté de 3,2 % par rapport à l'année précédente. Enfin, parmi son personnel d'encadrement, l'Institut compte un membre des MVE, qui représente 6,3 % de l'effectif, et atteint donc la cible de 6 % en date du 31 mars 2022.

Évolution de la présence des membres des groupes cibles (à l'exclusion des membres des minorités visibles et ethniques) au sein de l'effectif régulier¹ – Résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupes cibles	En date du 31 mars 2022		En date du 31 mars 2021		En date du 31 mars 2020	
	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier
	n	%	n	%	n	%
Anglophones	3	1,1	2	0,8	2	0,8
Autochtones	2	0,7	2	0,8	1	0,4
Personnes handicapées	3	1,1	3	1,2	3	1,2

1. Statisticien en chef non inclus.

Évolution de la présence des membres des minorités visibles et ethniques (MVE) au sein de l'effectif régulier et occasionnel¹ – Résultats comparatifs au 31 mars de chaque année

Groupes cibles par regroupement de régions	En date du 31 mars 2022		En date du 31 mars 2021		En date du 31 mars 2020	
	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel	Nombre	Taux de présence dans l'effectif régulier et occasionnel
	n	%	n	%	n	%
MVE Montréal et Laval	30	38,9	23	33,3	21	30,0
MVE Estrie/Lanaudière/Laurentides	0	0,0
MVE Capitale-Nationale	32	13,6	23	10,4	23	10,8

1. Statisticien en chef non inclus. Les données n'incluent pas non plus les intervieweurs, les stagiaires et les étudiants.

Présence des membres des minorités visibles et ethniques au sein de l'effectif régulier et occasionnel¹ – Résultats pour le personnel d'encadrement au 31 mars 2022

	Personnel d'encadrement	
	n	%
Minorités visibles et ethniques	1	6,3

1. Statisticien en chef non inclus.

Les femmes

Taux d'embauche des femmes en 2021-2022 par statut d'emploi¹

	Unité	Régulier	Occasionnel	Étudiant	Stagiaire	Total
Nombre total de personnes embauchées	n	31	31	13	7	82
Nombre de femmes embauchées	n	27	21	5	3	56
Taux d'embauche des femmes	%	87,1	67,7	38,5	42,9	68,3

1. Les données n'incluent pas les intervieweurs.

Taux de présence des femmes dans l'effectif régulier au 31 mars 2022

	Unité	Personnel d'encadrement ¹	Personnel professionnel ²	Personnel technicien	Personnel de bureau ³	Personnel ouvrier	Total
Effectif total (hommes et femmes)	n	17	201	45	18	0	281
Femmes	n	7	120	31	18	0	176
Taux de présence des femmes	%	41,2	59,7	68,9	100,0	0,0	62,6

1. Statisticien en chef inclus.

2. Personnel professionnel, y compris les ingénieurs, les avocats, les notaires, les conseillers en gestion des ressources humaines, les enseignants, les médecins et les dentistes.

3. Les données n'incluent pas les intervieweurs.

Les mesures ou actions favorisant l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi

L'Institut a renouvelé son engagement à l'égard des personnes handicapées par le dépôt de son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2022. Ce plan fait état des mesures favorisant l'embauche et l'intégration adéquate des personnes handicapées et démontre l'implication active de l'organisation envers ce groupe.

Le programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH)

Nombres de dossiers soumis à Infrastructures technologiques Québec en lien avec le PDEIPH

Automne 2021 (cohorte 2022)	Automne 2020 (cohorte 2021)	Automne 2019 (cohorte 2020)
0	0	0

Nombre de nouveaux participants et de nouvelles participantes au PDEIPH accueillis du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

2021-2022	2020-2021	2019-2020
0	0	0

Autres mesures ou actions en 2021-2022 (activités de formation des gestionnaires, activités de sensibilisation, etc.)

Mesure ou action	Groupe cible	Nombre de personnes visées
Nombre de personnes participant au Plan de développement des ressources humaines	Tous	58

4.5 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et des administrateurs publics

Résultats au regard de l'éthique et de la déontologie

À titre d'administrateur public, le statisticien en chef de l'Institut s'assure de respecter les dispositions prévues par le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, chapitre M-30, r. 1).

Ce règlement a pour objet de préserver et de renforcer la confiance des citoyens dans l'intégrité et l'impartialité de l'administration publique. Il favorise également la transparence au sein des organismes et entreprises du gouvernement.

Autres considérations éthiques à l'Institut de la statistique du Québec

L'Institut attache une grande importance aux valeurs d'intégrité, de loyauté, de compétence et de respect de la fonction publique québécoise. Afin de veiller au respect du Règlement sur l'éthique et la discipline dans la fonction publique (RLRQ, chapitre F-3.1.1, r. 3), M^{me} Mélanie Dufour, directrice des ressources humaines, agit à titre de responsable de l'éthique. Ainsi, le statisticien en chef, les gestionnaires et les employés peuvent, à tout moment, se référer à la responsable de l'éthique lorsqu'un dilemme en lien avec ces valeurs survient. Cette dernière exerce un rôle-conseil afin de permettre un choix éclairé et de favoriser la prise de décision.

Principales réalisations du comité d'éthique de l'Institut en 2021-2022

L'Institut s'est doté d'un comité d'éthique qui a le mandat de donner un avis sur les aspects éthiques de tout projet auquel participent des personnes dans le cadre d'une enquête, d'une étude ou d'un projet de recherche. Le comité peut aussi faire l'évaluation d'enquêtes auprès des entreprises si des enjeux éthiques se présentent. La principale préoccupation du comité d'éthique demeure la protection des participants aux enquêtes contre tout risque associé à un projet.

Le comité d'éthique de l'Institut a terminé sa 26^e année d'activité, dont 23 instituées en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011). Au cours de l'exercice financier 2021-2022, le comité a bénéficié de la contribution de huit personnes, dont six membres externes. M. Pierre Durand en assume la présidence, et deux nouvelles personnes se sont jointes au comité au courant de l'année 2021-2022 : il s'agit de M^{me} Marie-Pier Joly et de M^{me} Jocelyne St-Arnaud.

Le comité a tenu douze réunions, dont une extraordinaire ; il a examiné les aspects éthiques des projets qui lui ont été soumis. Lorsqu'il s'agit de questions qui ne portent pas atteinte à l'intégrité ou à la sécurité des participants, le comité considère que des avis autres que ceux obtenus en réunion plénière peuvent être émis. Les avis émis lors de ces réunions spéciales sont ensuite obligatoirement entérinés en réunion plénière.

Les membres du comité ont également assuré le suivi de projets en cours de réalisation et émis des avis sur des projets ayant subi des modifications. Le comité utilise le Formulaire de renouvellement du certificat éthique ou de modification au projet afin d'assurer le suivi des études.

4.6 Allègement réglementaire et administratif

La Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif – pour une réglementation intelligente pose l'obligation de faire état des réalisations découlant des engagements en matière d'allègement réglementaire et administratif à l'égard des entreprises.

Pour l'Institut de la statistique du Québec, réduire le fardeau des répondants à ses enquêtes est une préoccupation qui s'inscrit dans cet objectif. L'utilisation de données existantes ou l'exploitation des banques de données administratives, la consolidation des demandes des ministères et organismes au sein d'une même enquête et le volume d'enquêtes offrant différents modes de collecte de données au participant témoignent de l'engagement de l'Institut à cet égard.

Particulièrement, la combinaison de la collecte Web et d'un autre mode de collecte (téléphonique ou postal) est offerte aux entreprises dans la grande majorité des enquêtes récurrentes, et elle est offerte systématiquement pour tous les nouveaux projets d'enquête. Cette option vise à maximiser les possibilités de participation des entreprises sélectionnées selon le mode le plus adapté à leurs besoins et à leur disponibilité.

Par ailleurs, l'Institut de la statistique du Québec collabore étroitement avec Statistique Canada afin d'éviter les doublages d'enquêtes menées par les deux organismes statistiques.

Ces mesures contribuent directement à réduire le fardeau de réponse des entreprises dans la réalisation d'enquêtes.

4.7 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

Conformément au Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A 2.1), l'Institut a diffusé sur son site Web les documents transmis dans le cadre des demandes d'accès à l'information et les renseignements relatifs aux frais et dépenses de l'organisation. Les tableaux suivants rendent compte des demandes d'accès aux documents et aux renseignements personnels.

Nombre total de demandes reçues ► 18

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délai de traitement	Demande d'accès à des documents administratifs	Demande d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	16	2	0
21 à 30 jours	0	0	0
31 jours et plus	0	0	0
Total	16	2	0

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et de la décision rendue

Décision rendue	Demande d'accès à des documents administratifs	Demande d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptée (entièrement)	2	0	0	Ne s'applique pas
Partiellement acceptée	4	0	0	Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, art. 1-14-20-22-23-24 Loi sur l'Institut de la statistique du Québec, art. 30
Refusée (entièrement)	2	1	0	Loi sur l'Institut de la statistique du Québec, art. 25-30
Autres	8	1	0	Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, art. 1-9-15
Total	16	2	0	

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	0

Protection des renseignements personnels

La protection des renseignements personnels et la confidentialité constituent les assises de la crédibilité et de la notoriété de l'Institut. En vertu de l'article 25 de la Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13-011), l'Institut a l'obligation d'assurer la protection de tout renseignement obtenu en vertu de cette loi, dont la révélation permettrait de le rattacher à une personne physique ou morale, une entreprise, un organisme ou une association. Cette disposition s'applique également à toute communication de renseignements personnels effectuée en vertu de la loi et à toute diffusion de résultats obtenus à partir de données de recherche.

L'Institut a mis en place des processus afin de respecter ses obligations relatives à la protection des renseignements personnels et à la confidentialité. Entre autres, le comité d'examen confidentialité (CEC) est chargé d'examiner

les projets présentant des enjeux relatifs à la confidentialité afin de gérer les risques de divulgation découlant de certains processus ou façons de faire. Le CEC est composé de personnes détenant une expertise en matière de protection des renseignements personnels, de méthodologie, de collecte de données et de réalisation d'enquêtes, auxquelles s'adjoignent une experte en éthique et une juriste.

Au 31 mars 2022, M^{me} Patricia Caris, directrice générale du Secteur de la méthodologie et de l'accès aux données est la responsable de la protection des renseignements personnels et M^{me} Stéphanie Parent, secrétaire générale, est la responsable de l'accès aux documents.

4.8 Emploi et qualité de la langue française dans l'administration

L'Institut assure la primauté du français et accorde une attention particulière à la qualité de la langue française dans ses activités. Le français est la langue du travail, celle des normes d'achat ainsi que celle des règles concernant les technologies de l'information et des communications. Tous les documents destinés à une large diffusion, tels que les publications et les communiqués de presse, font l'objet d'une révision linguistique. Divers ouvrages de référence sont également à la disposition du personnel.

Le statisticien en chef a désigné la directrice de la diffusion et des communications de l'Institut, M^{me} Josée Auclair, comme mandataire responsable de veiller à la mise en œuvre de la politique linguistique de l'Institut, plus particulièrement en répondant aux questions de nature linguistique provenant du personnel. La politique linguistique est actuellement en révision et, à la suite de son adoption, les employés seront informés des nouvelles directives par une annonce dans l'intranet. Enfin, en 2021, l'Institut a participé à la campagne « Au service de la langue française ».

Comité permanent et mandataire

Questions	Réponses
Avez-vous un ou une mandataire ?	Oui
Combien d'employées et employés votre organisation compte-t-elle ?	50 et plus
Avez-vous un comité permanent ?	Oui
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice ?	Oui
<ul style="list-style-type: none">Si oui, donnez le nombre de ces rencontres :	4
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation ?	Non
<ul style="list-style-type: none">Si oui, expliquez lesquelles.	

Statut de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après que vous ayez reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou avez-vous adopté celle d'une autre organisation ? <ul style="list-style-type: none">• Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée.	Non
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ? <ul style="list-style-type: none">• Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après que vous ayez reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française.	La politique linguistique est en cours de révision.

Implantation de la politique linguistique institutionnelle

Questions	Réponses
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application ? <ul style="list-style-type: none">• Si oui, expliquez lesquelles.• Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour la faire connaître et pour former le personnel quant à son application ?	Non Lorsque la nouvelle politique sera adoptée, les employés seront informés des nouvelles directives par une annonce dans l'intranet.

4.9 Égalité entre les femmes et les hommes

Au 31 mars 2022, 63 % des 281 employés réguliers de l'Institut de la statistique du Québec sont des femmes. Par ailleurs, les femmes représentent 41 % du personnel d'encadrement de l'Institut.

Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023

En 2021-2022, la collecte de données pour *l'Étude québécoise sur les expériences vécues dans les relations interpersonnelles* a été réalisée. Cette étude, menée en partenariat avec le Secrétariat à la condition féminine (mandataire principal), le ministère de la Justice et le ministère de la Santé et des Services sociaux, a été élaborée afin de répondre à la mesure 49 du Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023. L'étude vise à mesurer le phénomène de la violence conjugale à l'échelle régionale, notamment afin que les programmes offerts aux victimes soient conçus ou adaptés adéquatement. Les résultats de cette étude, qui seront connus en juin 2023, serviront également à alimenter le Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et accroître la sécurité des victimes 2020-2025.

Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes

Une entente de services concernant la production et la diffusion d'une quarantaine d'indicateurs statistiques sur l'égalité des femmes et des hommes au Québec a été conclue entre le Secrétariat à la condition féminine et l'Institut le 26 mars 2021. Une part importante des travaux ont été faits au cours de l'exercice 2021-2022. La diffusion des résultats dans une vitrine Web consacrée à ces indicateurs est prévue en juillet 2022.

La prochaine stratégie en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sera rendue publique par le Secrétariat à la condition féminine en juin 2022. La production d'une vitrine statistique multidimensionnelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes, qui sera mise à jour périodiquement, fera partie intégrante de cette stratégie. Les travaux seront menés par l'Institut, qui agira de concert avec le Secrétariat.

4.10 Politique de financement des services publics

La grille tarifaire de l'Institut vise le recouvrement des coûts relatifs à la production de biens et services faisant l'objet de demandes de sa clientèle. Pour établir cette grille, l'Institut utilise la méthode du coût de revient depuis l'adoption de la Politique de financement des services publics. Cette méthode permet de calculer le coût des biens et des services aussi bien tarifés que non tarifés.

Cette grille, mise à jour annuellement, permet à l'Institut de se conformer à la Politique de financement des services publics annoncée lors du discours sur le budget 2009-2010. Cette politique vise à améliorer le financement des services publics afin d'en maintenir la qualité et d'assurer la transparence et la reddition de comptes relatives au processus tarifaire.

En 2021-2022, les biens et services tarifés ont rapporté à l'Institut 19,5 millions de dollars, incluant 2,3 millions de dollars provenant d'organismes non gouvernementaux, tandis qu'ils lui ont coûté 21,0 millions de dollars. Dans ce contexte, le niveau de financement atteint 93 % au 31 mars 2022.

En prévision de l'année financière 2022-2023, la grille tarifaire a été revue et majorée de 2,00 % au 1^{er} avril 2022, conformément à la Politique de financement des services publics.

4.11 Liste des enquêtes statistiques

Les enquêtes auprès des individus ou des ménages¹

- Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde 2021
- Enquête québécoise sur la parentalité 2022
- Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021
- Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2022-2023
- Enquête québécoise sur la survivance au cancer 2023
- Enquête québécoise sur le cannabis 2021
- Enquête québécoise sur le cannabis 2022
- Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022
- Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022
- Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2020
- Enquête relative à la maltraitance en établissement exploitant une mission de centre d'hébergement et de soins de longue durée
- Enquête sur l'attrait d'un emploi dans la fonction publique québécoise 2021
- Enquête sur la santé des jeunes du secondaire du Nunavik 2022
- Enquête sur les pratiques de découverte des contenus culturels à l'aide des environnements numériques
- Enquête sur les préjugés envers les personnes vivant en situation de pauvreté
- Étude du Panel de Statistique Québec – Sujet : la santé
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) – Volet E24
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) – Volet E26
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) – Volet résilience
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Passage E1
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Passage E2
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Passage E3

1. Toutes les enquêtes menées en 2021-2022 sont listées dans la présente section, peu importe l'étape de réalisation (planification, démarrage, collecte, analyse, diffusion des résultats, etc.).

- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Passage P4
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Passage P5
- Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec) – Passage P6
- Étude pour l'évaluation de la maternelle 4 ans à temps plein
- Étude québécoise sur les expériences vécues dans les relations interpersonnelles 2021-2022
- Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté
- Étude sur l'expérience des personnes ayant reçu des services dans le cadre d'un processus judiciaire
- Étude sur la santé intestinale selon l'histoire de vie 2021
- Étude sur le développement des enfants en contexte de pandémie
- Étude sur les services offerts aux fumeurs et aux anciens fumeurs québécois 2022

Les enquêtes auprès des entreprises privées ou des institutions

- Enquête annuelle sur l'investissement minier
- Enquête annuelle sur l'investissement minier (préliminaire)
- Enquête annuelle sur la production minérale – substances métalliques
- Enquête annuelle sur la production minérale – substances non métalliques (minéraux)
- Enquête annuelle sur la production minérale – substances non métalliques (pierre, granulat, argile et minéraux réfractaires)
- Enquête annuelle sur la production minérale – substances non métalliques (tourbe)
- Enquête annuelle sur les opérations de forage carottier
- Enquête mensuelle sur la production minérale
- Enquête québécoise sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres
- Enquête sur l'activité des fonds communs de placement au Québec
- Enquête sur l'apiculture au Québec
- Enquête sur l'évaluation des services aux entreprises 2021
- Enquête sur l'intégration d'Internet aux processus d'affaires 2020
- Enquête sur la fréquentation des établissements d'hébergement du Québec
- Enquête sur la fréquentation des institutions muséales

- Enquête sur la fréquentation des spectacles au Québec
- Enquête sur la fréquentation des terrains de camping du Québec
- Enquête sur la mise en marché de la pomme au Québec
- Enquête sur la pomme de terre (Ensemencement)
- Enquête sur la pomme de terre (Ensemencement et récolte)
- Enquête sur la pomme de terre (Ensemencement, récolte et vente)
- Enquête sur la rémunération globale au Québec 2021²
- Enquête sur la rémunération globale au Québec 2022²
- Enquête sur la rémunération globale des agents et des sergents de la Sûreté du Québec et des services de police du marché de référence 2021
- Enquête sur la vente de livres neufs au Québec
- Enquête sur le courtage de détail en valeurs mobilières au Québec
- Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises au Québec 2020
- Enquête relative au portrait statistique de l'économie sociale au Québec
- Enquête sur les effets de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises et organismes du secteur des arts de la scène au Québec
- Enquête sur les infrastructures publiques essentielles du Canada (volet québécois)²
- Enquête sur les organismes d'action communautaire au Québec
- Enquête sur les pratiques de formation en emploi 2021
- Enquête sur les projections cinématographiques
- Enquête sur les projets d'investissements au Québec, données provisoires 2022 et intentions 2023²
- Enquête sur les projets d'investissements au Québec, données réelles 2021²
- Enquête sur les statistiques avicoles (poussins de type ponte, poussins de type chair et dindonneaux)
- Enquête sur les ventes de livres numériques
- Enquête trimestrielle sur le forage carottier
- Étude sur la langue des outils de commerce électronique des entreprises 2022
- Étude sur la rémunération et les incitatifs offerts dans le secteur de l'assurance

2. Enquête ayant aussi fait l'objet d'une collecte auprès des « municipalités ou de l'administration publique québécoise ».

Les enquêtes auprès des municipalités ou de l'administration publique québécoise

- Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture 2019-2020
- Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture 2020-2021
- Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture
- Enquête sur les dépenses en recherche, science, technologie et innovation au sein de l'administration publique québécoise
- Enquête sur les statistiques trimestrielles des finances municipales

4.12 Rapport du vérificateur général et états financiers


Rapport de la direction

Les états financiers de l'Institut de la statistique du Québec (l'Institut) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel de gestion concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

L'Institut reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de l'Institut, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion.



Simon Bergeron
Statisticien en chef de l'Institut de la statistique du Québec

Québec, le 17 juin 2022

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Institut de la statistique du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité ;

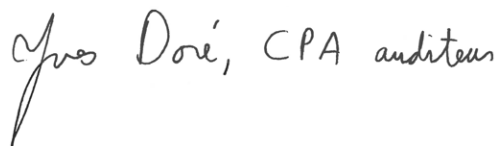
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation ;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Yves Doré, CPA auditeur
Directeur général d'audit
Québec, le 17 juin 2022

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice clos le 31 mars 2022

	2022 Budget	2022 Réel	2021 Réel
REVENUS			
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec	21 323 000 \$	20 523 000 \$	20 637 200 \$
Services rendus	24 675 993	19 462 425	13 028 620
Autres revenus	-	52 500	54 822
	<u>45 998 993</u>	<u>40 037 925</u>	<u>33 720 642</u>
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	30 108 507	29 089 392	26 057 666
Loyers	2 095 385	2 095 385	2 085 413
Services et fournitures informatiques	6 366 345	1 689 865	1 413 205
Honoraires professionnels	3 745 372	1 799 108	1 097 706
Amortissement des immobilisations corporelles	1 826 636	1 331 896	999 543
Communications	753 156	773 934	527 879
Achats de données statistiques	424 963	488 583	246 867
Autres charges	145 023	134 653	155 826
Frais de bureau	95 455	122 993	136 083
Frais de formation	176 475	166 286	97 506
Impression	100 485	147 925	82 535
Frais de déplacement et de séjour	161 191	24 369	3 130
	<u>45 998 993</u>	<u>37 864 389</u>	<u>32 903 359</u>
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	-	2 173 536	817 283
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	6 749 226	6 749 226	5 931 943
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>6 749 226 \$</u>	<u>8 922 762 \$</u>	<u>6 749 226 \$</u>


Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État de la situation financière au 31 mars 2022

	2022	2021
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	8 732 951 \$	13 413 870 \$
Débiteurs (note 4)	12 583 295	5 414 424
Subvention de fonctionnement à recevoir	15 363 700	16 181 200
Services rendus non facturés	998 575	784 346
	37 678 521	35 793 840
PASSIFS		
Créditeurs et frais courus (note 5)	2 906 260	3 137 833
Revenus perçus d'avance	24 572 486	22 855 190
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	3 038 897	2 783 192
Dette à long terme (note 6)	786 465	897 456
Provision pour congés de maladie (note 7)	3 809 530	3 849 403
	35 113 638	33 523 074
ACTIFS FINANCIERS NETS	2 564 883	2 270 766
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 8)	4 358 724	3 774 977
Charges payées d'avance	1 999 155	703 483
	6 357 879	4 478 460
EXCÉDENT CUMULÉ	8 922 762 \$	6 749 226 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Simon Bergeron
Statisticien en chef de l'Institut de la statistique du Québec

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État de la variation des actifs financiers nets de l'exercice clos le 31 mars 2022

	2022 Budget	2022 Réel	2021 Réel
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	- \$	2 173 536 \$	817 283 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 8)	(4 788 020)	(1 915 643)	(2 052 406)
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	1 826 636	1 331 896	999 543
	(2 961 384)	(583 747)	(1 052 863)
Acquisition de charges payées d'avance	(573 400)	(1 856 798)	(573 401)
Utilisation de charges payées d'avance	573 400	561 126	439 438
	-	(1 295 672)	(133 963)
Augmentation (diminution) des actifs financiers nets	(2 961 384)	294 117	(369 543)
Actifs financiers nets au début de l'exercice	2 270 766	2 270 766	2 640 309
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	(690 618) \$	2 564 883 \$	2 270 766 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 mars 2022

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	2 173 536 \$	817 283 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 331 896	999 543
Charges de l'exercice de la provision pour congés de maladie	854 030	761 527
	4 359 462	2 578 353
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement		
Débiteurs	(7 168 871)	4 447 227
Subvention de fonctionnement à recevoir	817 500	(16 181 200)
Services rendus non facturés	(214 229)	(312 292)
Charges payées d'avance	(1 295 672)	(133 963)
Créditeurs et frais courus	(223 849)	1 433 952
Revenus perçus d'avance	1 717 296	5 389 851
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	255 705	477 750
Prestation versées de la provision pour congés de maladie	(893 903)	(656 401)
	(7 006 023)	(5 535 076)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(2 646 561) \$	(2 956 723) \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1 926 563) \$	(1 378 803) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

État des flux de trésorerie (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2022

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obligation relative à un contrat de location-acquisition remboursée	-	(12 560)
Dette à long terme remboursée	(107 795)	(48 865)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(107 795) \$	(61 425) \$
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE	(4 680 919)	(4 396 951)
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	13 413 870	17 810 821
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	8 732 951 \$	13 413 870 \$

	2022	2021
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Intérêts reçus	41 250 \$	105 357 \$
Intérêts versés	18 572 \$	6 006 \$

Un montant de 112 213 \$ pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est inclus dans les créiteurs et frais courus au 31 mars 2022 (119 937 \$ au 31 mars 2021).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires de l'exercice clos le 31 mars 2022

1. Constitution et objet

L'Institut de la statistique du Québec (l'Institut), constitué en vertu de la *Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (RLRQ, chapitre I-13.011)*, a pour mission de fournir des informations statistiques qui sont fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, l'Institut n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Référentiel comptable

Aux fins de la présentation de ses états financiers, l'Institut utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de l'Institut par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments faisant l'objet d'une estimation sont les services rendus non facturés, la durée de vie utile des immobilisations corporelles ainsi que la provision pour congés de maladie. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

État des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devise étrangère.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs (excluant les taxes à recevoir) ainsi que les services rendus non facturés sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et frais courus (excluant les déductions à la source à payer et les taxes à payer), la provision pour indemnités de vacances dues aux employés ainsi que la dette à long terme sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

Revenus

Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec

La subvention est constatée dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elle est autorisée, que l'entité a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

Services rendus

Les revenus pour services rendus sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux. Les services rendus non facturés comprennent les honoraires et les déboursés non facturés aux clients à la valeur nette de réalisation. Les revenus perçus d'avance se composent de travaux facturés à l'avance. Une perte sur contrat est constatée dès que l'Institut détermine que le projet sera non rentable.

Charges

Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

Actifs financiers

Trésorerie

La trésorerie est composée des fonds de caisse et des soldes bancaires, le cas échéant, déduction faite des chèques en circulation.

Passifs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux puisque l'Institut ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables établies par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Provision pour indemnités de vacances dues aux employés

La provision pour indemnités de vacances dues aux employés n'est pas actualisée puisque les journées de vacances accumulées par les employés doivent être prises dans l'exercice suivant.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont par leur nature généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile :

Améliorations locatives	5 ans
Ameublement	5 ans
Développement informatique	5 ans
Équipement divers	3 ans
Équipement spécialisé	10 ans
Équipement informatique	4 ans
Logiciels	4 ans

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Institut de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations corporelles sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont l'entité bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Elles seront imputées aux charges au moment où l'entité bénéficiera des services acquis.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2022

3. Marge de crédit autorisée

L'Institut dispose d'un crédit rotatif de 3 000 000 \$ auprès du Fonds général du fonds consolidé du revenu (3 000 000 \$ en 2021). Les avances portent intérêt au taux préférentiel de la Banque Nationale du Canada et viennent à échéance le 31 mai 2023. Au 31 mars 2022, aucune avance n'a été contractée (nul en 2021).

4. Débiteurs

	2022	2021
Comptes clients	12 202 770 \$	5 264 955 \$
Intérêts courus à recevoir	7 682	6 323
Taxes à recevoir	372 843	143 146
	12 583 295 \$	5 414 424 \$

5. Crédoiteurs et frais courus

	2022	2021
Fournisseurs	674 514 \$	480 829 \$
Frais courus à payer	253 686	304 382
Déductions à la source à payer	502 263	440 870
Traitements et temps supplémentaire à payer	1 390 392	1 851 338
Taxes à payer	85 405	60 414
	2 906 260 \$	3 137 833 \$

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2022

6. Dette à long terme

	2022	2021
<p>Dette à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 150 087 \$, portant intérêt au taux de 2,73 %, remboursable en versements mensuels de 2 673 \$ incluant les intérêts et échéant en février 2024.</p>	59 882 \$	89 945 \$
<p>Dette à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 28 533 \$, portant intérêt au taux de 1,95 %, remboursable en versements mensuels de 499 \$ incluant les intérêts et échéant en mai 2025.</p>	18 382	23 962
<p>Dette à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 194 129 \$, portant intérêt au taux de 1,95 % remboursable en versements mensuels de 3 393 \$ incluant les intérêts et échéant en octobre 2025.</p>	140 969	178 641
<p>Dette à long terme auprès de la Société québécoise des infrastructures, pour un montant total de 601 712 \$, portant intérêt au taux de 2,13 % remboursable en versements mensuels de 3 901 \$ incluant les intérêts et échéant en mars 2036.</p>	567 232	604 908
	786 465 \$	897 456 \$

	Capital	Intérêts	Total
Échéancier de la dette au 31 mars 2022 :			
2023	110 153 \$	15 435 \$	125 588 \$
2024	109 891	13 024	122 915
2025	82 492	11 022	93 514
2026	62 103	9 460	71 563
2027	38 303	8 512	46 815
2028 et plus	383 523	37 814	421 337
	786 465 \$	95 267 \$	881 732 \$

7. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

Les membres du personnel de l'Institut participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes sont des régimes interemployeurs à prestations déterminées, administrés par Retraite Québec, et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2022, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,33 % à 10,04 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2021 et 2022, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, l'Institut a estimé un montant de compensation correspondant à 6 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022 (2021 : 6,00 %).

Les cotisations de l'Institut, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 994 653 \$ (2021 : 1 769 968 \$). Les obligations de l'Institut envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2022

7. Avantages sociaux futurs (suite)

Provision pour congés de maladie

L'Institut dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Les fonctionnaires et les professionnels peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Pour les professionnels, des dispositions transitoires sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2024. Ces dispositions transitoires prévoient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui excédaient 20 jours au 31 mars 2019. À l'échéance de la période transitoire, les journées de congé de maladie qui seront toujours inutilisées seront payées à 70 %.

Pour les fonctionnaires, les mêmes dispositions transitoires étaient applicables depuis le 1^{er} avril 2017. La période transitoire est venue à échéance le 31 mars 2022. Ainsi, les journées de congé de maladie toujours inutilisées de la banque constituée le 1^{er} avril 2017 seront payables à 70 % au cours du prochain exercice.

Les employés cadres n'accumulent pas de journées de congés de maladie, mais bénéficient de conditions d'utilisation du programme à l'égard des journées accumulées en date de leur promotion.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2022

7. Avantages sociaux futurs (suite)

Provision pour congés de maladie (suite)

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation sur la base notamment des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars 2022 :

	2022	2021
Taux d'indexation	2,00 %	2,00 %
Progression des salaires nets d'inflation	0,50 %	0,50 %
Taux d'actualisation pondéré	2,90 %	1,69 %
Durée résiduelle moyenne pondérée	6,93 ans	6,85 ans

Les variations de la provision des congés de maladie se détaillent comme suit :

	2022	2021
Solde au début	3 849 403 \$	3 744 277 \$
Charge de l'exercice	854 030	761 527
Prestations versées au cours de l'exercice	(893 903)	(656 401)
Solde à la fin ⁽¹⁾	3 809 530 \$	3 849 403 \$

⁽¹⁾ Le solde à la fin comprend un montant de 67 213 \$ qui sera versé au cours du prochain exercice.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2022

8. Immobilisations corporelles

	Améliorations locatives	Ameublement	Développement informatique	Équipement divers	Équipement spécialisé	Équipement informatique	Logiciels	31 mars 2022
En \$								
Coût								
Solde au début	2 521 051	542 614	6 108 220	194 491	3 526	3 176 971	1 983 316	14 530 189
Acquisitions	91 057	4 390	719 571 ¹	-	-	722 378	378 247	1 915 643
Radiations	-	(6 135)	-	(18 490)	-	(6 758)	(11 084)	(42 467)
Solde à la fin	2 612 108	540 869	6 827 791	176 001	3 526	3 892 591	2 350 479	16 403 365
Amortissement cumulé								
Solde au début	1 557 442	528 712	4 702 302	93 972	1 391	2 243 113	1 628 280	10 755 212
Amortissement	222 007	3 567	431 684	50 718	353	431 531	192 036	1 331 896
Radiations	-	(6 135)	-	(18 490)	-	(6 758)	(11 084)	(42 467)
Solde à la fin	1 779 449	526 144	5 133 986	126 200	1 744	2 667 886	1 809 232	12 044 641
Valeur nette comptable	832 659	14 725	1 693 805	49 801	1 782	1 224 705	541 247	4 358 724

1. Le total des immobilisations inclut des immobilisations en cours de développement pour un total de 346 494 \$. Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2022

8. Immobilisations corporelles (suite)

	Améliorations locatives	Ameublement	Développement informatique	Équipement divers	Équipement spécialisé	Équipement informatique	Logiciels	Équipement informatique loué en vertu d'un contrat de location- acquisition	31 mars 2021
En \$									
Coût									
Solde au début	1 715 964	642 131	6 281 726	286 120	3 526	3 072 880	2 043 769	69 722	14 115 838
Acquisitions	825 903 ¹	14 025	669 522	5 795	-	468 586	68 575	-	2 052 406
Radiations	(20 816)	(113 542)	(843 028)	(97 424)	-	(364 495)	(129 028)	(69 722)	(1 638 055)
Solde à la fin	2 521 051	542 614	6 108 220	194 491	3 526	3 176 971	1 983 316	-	14 530 189
Amortissement cumulé									
Solde au début	1 504 329	642 131	5 224 533	141 096	1 039	2 237 829	1 573 045	69 722	11 393 724
Amortissement	73 929	123	320 797	50 300	352	369 779	184 263	-	999 543
Radiations	(20 816)	(113 542)	(843 028)	(97 424)	-	(364 495)	(129 028)	(69 722)	(1 638 055)
Solde à la fin	1 557 442	528 712	4 702 302	93 972	1 391	2 243 113	1 628 280	-	10 755 212
Valeur nette comptable	963 609	13 902	1 405 918	100 519	2 135	933 858	355 036	-	3 774 977

1. Les acquisitions d'améliorations locatives comprennent un montant de 797 401 \$ acquises en contrepartie d'une dette à long terme du même montant n'ayant pas entraîné de mouvement de trésorerie.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2022

9. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'Institut subisse une perte financière si les contreparties font défaut d'exécuter les conditions des contrats. L'exposition maximale de l'Institut au risque de crédit est liée à la trésorerie, aux débiteurs (excluant les taxes à recevoir) et aux services rendus non facturés.

Le risque de crédit lié à la trésorerie est faible étant donné qu'il est déposé auprès du fonds général du Fonds consolidé du revenu.

L'Institut ne croit pas être exposé à un niveau de risque de crédit significatif à l'égard de ses débiteurs et des services rendus non facturés. En effet, la majorité de ses clients sont à l'intérieur du périmètre gouvernemental. Ainsi, le risque de crédit est moindre compte tenu de l'assurance du recouvrement de ces débiteurs.

	2022	2021
Débiteurs :		
Moins de 30 jours	9 378 894 \$	5 014 398 \$
De 30 à 60 jours	2 764 298	212 903
Plus de 60 jours	67 260	43 977
	12 210 452	5 271 278
Services rendus non facturés	998 575	784 346
	13 209 027 \$	6 055 624 \$

L'Institut n'a constitué aucune provision pour mauvaises créances pour les débiteurs présentés dans le tableau précédent.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2022

9. Instruments financiers (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Institut ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. L'Institut gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. L'Institut établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels, qui sont tous dus dans le prochain exercice, à l'exception de la dette à long terme (note 6), se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an
Fournisseurs	674 514 \$
Frais courus à payer	253 686
Traitements et temps supplémentaire à payer	1 390 392
Provision pour indemnités de vacances dues aux employés	3 038 897
Total	5 357 489 \$

L'Institut présente à la note 6, les versements contractuels (capital et intérêt) de sa dette.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2022

9. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en raison de sa dette à long terme, qui porte intérêt à taux fixe. Toutefois, le risque est minime puisqu'une variation de taux d'intérêt ne ferait pas varier les flux de trésorerie et que l'Institut a l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance.

10. Obligations contractuelles et droits contractuels

Obligations contractuelles

L'Institut s'est engagé en vertu de contrats auprès de parties non apparentées, à verser des sommes au cours des prochaines années en contrepartie de services reçus de ses fournisseurs. Les échéanciers de ses contrats se détaillent comme suit :

	Solde au 31 mars 2022	Échéancier au 31 mars				
		2023	2024	2025	2026	2027 et plus
En \$						
Obligations contractuelles avec des parties non apparentées						
Honoraires professionnels	3 718 600	2 122 799	1 485 232	110 569	-	-
Acquisition d'un logiciel et honoraires professionnels	2 779 650	359 339	360 206	361 090	361 993	1 337 022
Achats de données	116 969	116 969	-	-	-	-
Services et fournitures informatiques	43 328	10 832	10 832	10 832	10 832	-
Total	6 658 547	2 609 939	1 856 270	482 491	372 825	1 337 022

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2022

10. Obligations contractuelles et droits contractuels (suite)

Droits contractuels

L'Institut a conclu différentes ententes en vertu desquelles elle recevra des contributions de la part de certains de ses partenaires. Les droits contractuels futurs s'établissent comme suit :

	Solde au 31 mars 2022	Échéancier au 31 mars				
		2023	2024	2025	2026	2027 et plus
En \$						
Droits contractuels avec des parties apparentées						
Ententes de service	17 267 832	8 487 294	4 742 103	2 478 337	1 458 098	102 000
Droits contractuels avec des parties non apparentées						
Ententes de service	5 293 124	1 845 733	1 552 142	958 624	936 625	-
Total	22 560 956	10 333 027	6 294 245	3 436 961	2 394 723	102 000

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Notes complémentaires (suite) de l'exercice clos le 31 mars 2022

11. Opérations entre apparentés

L'Institut est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du comité de direction générale ainsi que du statisticien en chef de l'Institut.

Aucune transaction n'a été conclue entre l'Institut et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

L'Institut n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

Annexes



Annexe 1 – Liste des comités consultatifs

COMITÉS CONSULTATIFS

- ▶ Comité consultatif « Enregistrements sonores et arts de la scène »
- ▶ Comité d'orientation de l'*Enquête sur les effets de la pandémie de COVID-19 sur les entreprises et organismes du secteur des arts de la scène au Québec*
- ▶ Comité d'orientation de l'*Enquête sur les pratiques de découverte de contenus culturels à l'aide des environnements numériques*¹
- ▶ Comité des utilisateurs des services d'accès aux données de recherche
- ▶ Comité directeur et comité d'orientation de projet de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, deuxième édition (Grandir au Québec)*
- ▶ Comité directeur et comité d'orientation et de suivi de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*
- ▶ Comité exécutif de l'Initiative concertée d'intervention pour le développement des jeunes enfants (ICIDJE)²
- ▶ Comité « Fonds de recherche du Québec (FRQ) – Institut de la statistique du Québec (ISQ) »
- ▶ Comité organisateur du *Canadian Alliance for Regional Risk Factor Surveillance (CARRFS)*
- ▶ Comité « Rencontre annuelle de l'Observatoire des tout-petits »³

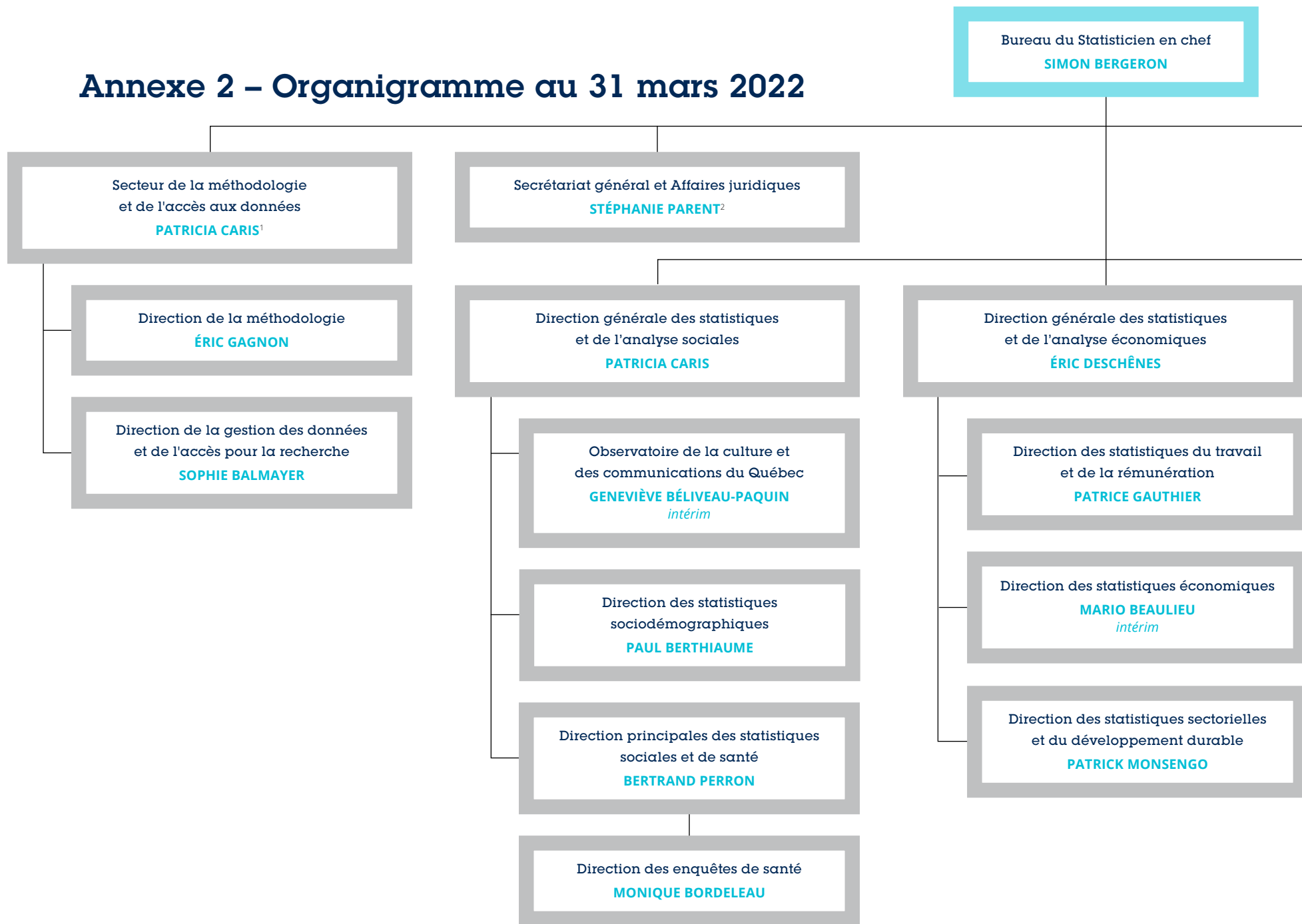
1. Collaboration avec l'INRS.

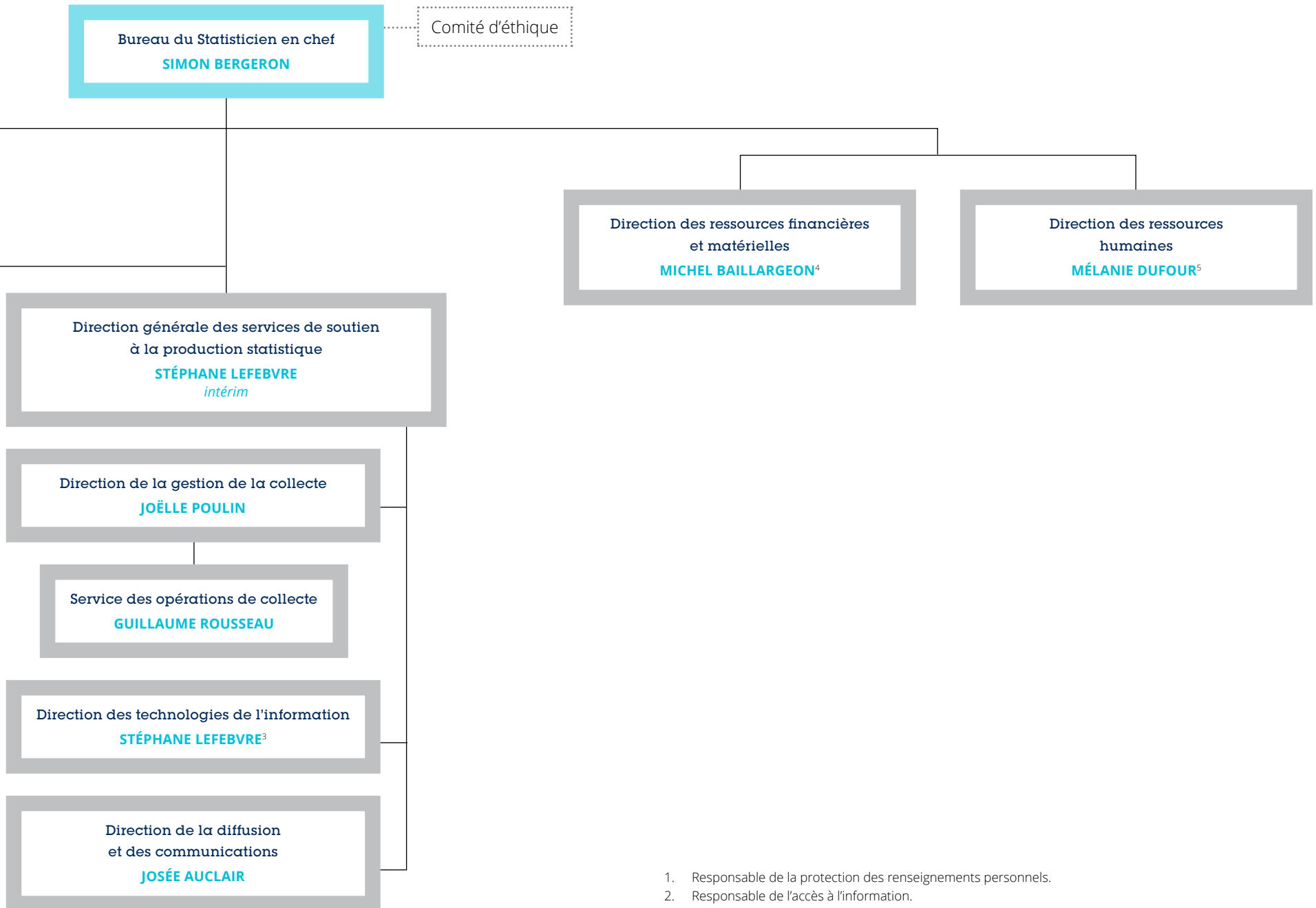
2. Comité dirigé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

3. Comité dirigé par la Fondation Lucie et André Chagnon.

- ▶ Comité d'orientation de projet propre à chacune des enquêtes suivantes :
 - *Enquête québécoise sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde*
 - *Enquête québécoise sur la parentalité 2022*
 - *Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021*
 - *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2022-2023*
 - *Enquête québécoise sur le cannabis 2021*
 - *Enquête québécoise sur le cannabis 2022*
 - *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022*
 - *Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants de maternelle 2022*
 - *Enquête sur les préjugés envers les personnes vivant en situation de pauvreté*
 - *Étude québécoise sur les rapports sociaux dans un contexte scolaire, de travail et dans la communauté*

Annexe 2 – Organigramme au 31 mars 2022





1. Responsable de la protection des renseignements personnels.
2. Responsable de l'accès à l'information.
3. Responsable organisationnel de la sécurité de l'information (ROSI).
4. Responsable de l'application des règles contractuelles (RARC).
5. Responsable de l'éthique.

Annexe 3 – Liste des publications

CULTURE ET MÉDIAS

- Conception d'indicateurs de rayonnement de l'offre culturelle québécoise dans les réseaux numériques – Étude de faisabilité (nouveau)
- Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec. Édition 2021

DÉMOGRAPHIE ET POPULATION

- Fiches démographiques – Les régions administratives du Québec en 2021 (nouveau)
- Le bilan démographique du Québec. Édition 2021
- La surmortalité : un indicateur pour comparer les conséquences de la pandémie
- La surmortalité : un indicateur pour comparer les conséquences de la pandémie – Mise à jour du 17 février 2022

ÉCONOMIE

- Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec. Édition 2021
- Comptes économiques du Québec (diffusion trimestrielle)
- Produit intérieur brut par industrie au Québec (diffusion mensuelle)
- Produit intérieur brut régional par industrie au Québec. Édition 2021
- Investissements privés et publics, Québec et ses régions. Intentions 2021
- Investissements privés et publics. Perspectives québécoises 2021
- Le modèle intersectoriel du Québec. Fonctionnement et applications. Édition 2021
- Le modèle intersectoriel du Québec. Fonctionnement et applications. Édition 2021 – Mise à jour
- Modèle intersectoriel du Québec. Impact économique et incidence environnementale des exportations de produits manufacturiers en 2017
- Modèle intersectoriel du Québec. Impact économique et incidence environnementale pour le Québec pour une sélection de secteurs productifs
- Régionalisation québécoise des dépenses en immobilisations et réparations. Concepts, définitions, notes et précisions méthodologiques

EMPLOI ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2010-2020
- Ligne du temps : Les effets de la pandémie de COVID-19 sur le marché du travail au Québec (mise à jour en continu jusqu'en novembre 2021)
- État du marché du travail au Québec. Bilan de l'année 2021
- Faits saillants – État du marché du travail au Québec. Bilan 2021
- Évolution du marché du travail dans les MRC. Bilan de l'année 2019
- La participation au marché du travail de l'ensemble de la population en âge de travailler (diffusion trimestrielle)
- La participation au marché du travail selon le sexe (diffusion trimestrielle)
- La participation au marché du travail selon les groupes d'âge (diffusion trimestrielle)
- Résultats de l'Enquête sur la population active pour le Québec (diffusion mensuelle)
- Comment évolue la participation au marché du travail en temps de pandémie au Québec et ailleurs au Canada ? (diffusion trimestrielle)
- Les effets de la pandémie de COVID-19 sur le marché du travail au Québec (deux mises à jour)
- Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2021
- Faits saillants – Rémunération des salariés. État et évolution comparés 2021
- Aperçu méthodologique – Enquête sur la rémunération globale au Québec (ERG) – Collecte 2020
- Résultats de l'Enquête sur la rémunération globale au Québec – Collecte 2020
- Faits saillants – Les changements dans l'emploi salarié selon le niveau de rémunération horaire en période de pandémie

ENTREPRENEURIAT ET PME

- Attentes des entreprises du Québec pour le premier trimestre de 2021 dans le contexte de la pandémie de COVID-19
- Attentes des entreprises du Québec pour le second trimestre de 2021
- Attentes des entreprises du Québec pour le troisième trimestre de 2021
- Estimations mensuelles des ouvertures et des fermetures d'entreprises au Québec en décembre 2020 (nouveau)

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Recueil des indicateurs de suivi de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (mise à jour en continu ; 4 parutions)
- Recueil des indicateurs de développement durable (mise à jour en continu ; 5 parutions)
- Les pratiques d'affaires écoresponsables. Données de 2019
- L'utilisation des technologies propres. Données 2019
- Enquête québécoise sur le développement durable, les pratiques écoresponsables et les technologies propres – Rapport d'enquête. Édition 2021
- Tableau de bord pour la mesure de l'économie verte (mise à jour en continu)

FAMILLES ET MÉNAGES

- Fréquentation des services de garde pendant la pandémie de COVID-19 (nouveau)

PORTRAITS TERRITORIAUX ET MULTITHÉMATIQUES

- Modifications aux municipalités du Québec 2021 (annuel)
- Modifications aux municipalités du Québec (mise à jour en continu ; 8 parutions)
- Panorama des régions du Québec. Édition 2021
- Rapport annuel de gestion 2020-2021
- Système du code géographique du Québec – Guide explicatif et lexique. Édition 2021
- Québec Handy Numbers, 2021
- Le Québec chiffres en main, 2021
- Série Bulletin statistique régional. Édition 2021 (une parution pour chacune des 17 régions administratives du Québec)
- Tableau statistique canadien (mise à jour en continu ; 21 parutions)

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- Répercussions de la pandémie sur la vie sociale, la santé mentale, les habitudes de vie et la réalité du travail des Québécois
- Enquête québécoise sur le cannabis 2021 (nouveau)
- Enquête québécoise sur le cannabis 2021 : survol des résultats
- L'anxiété chez les jeunes adultes à l'été 2020 au Québec : liens avec certains facteurs mesurés avant et pendant la pandémie de COVID-19
- Le concept de santé mentale positive, un aperçu
- La santé mentale positive : étude du concept et de sa mesure (nouveau)
- Personnes âgées vivant à domicile au Québec : besoin d'aide pour les activités quotidiennes
- Enquête québécoise sur le tabac et les produits de vapotage 2020. Méthodologie de l'enquête et caractéristiques de la population visée (nouveau)
- Consommation de tabac et de produits de vapotage au Québec en 2020 (nouveau)

SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

- Indicateurs de la science, de la technologie et de l'innovation au Québec. Édition 2021. La recherche et développement

SECTEURS ÉCONOMIQUES

AGRICULTURE

- Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec. Édition 2021

SECTEUR FINANCIER

- Emploi salarié et rémunération de l'industrie de la finance et des assurances. Données de 2020
- Produit intérieur brut de l'industrie de la finance et des assurances. Données de 2019
- Produit intérieur brut de l'industrie de la finance et des assurances. Données de 2020
- Institutions de dépôt. Données de 2020

SOCIÉTÉ ET CONDITIONS DE VIE

- Le faible revenu selon la mesure du panier de consommation : changements apportés avec la nouvelle base de 2018 et répercussions sur les taux et les écarts moyens de faible revenu au Québec (nouveau)
- Une analyse longitudinale des facteurs associés à la participation électorale des jeunes nés au Québec
- La participation électorale des jeunes nés au Québec – un aperçu (nouveau)
- Les personnes proches aidantes au Québec en 2018 (nouveau)

PUBLICATIONS EXTERNES

Certains employés de l'Institut ont réalisé des publications diffusées par l'entremise d'autres médias que le site Web de l'Institut ou ont contribué à celles-ci :

- GAGNON, Éric (2021). « Nouvelles de l'Institut de la statistique du Québec », *Convergence*, [En ligne], vol. XXVI, n° 2, p. 13-14. [www.association-assq.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/2020/01/Convergence-Vol.-XXVI-No.-2.pdf].
- GAGNON, Éric (2022). « Nouvelles de l'Institut de la statistique du Québec », *Convergence*, [En ligne], vol. XXVII, n° 1, p. 16. [www.association-assq.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/2020/01/Convergence-Vol.-XXVII-No.-1.pdf].

Annexe 4 – Liste des articles parus dans les périodiques de l’Institut

BULLETIN MARCHÉ DU TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

- Numéro 26 – Mai 2021 Les changements dans l’emploi salarié selon le niveau de rémunération horaire en période de pandémie
- Numéro 27 – Août 2021 Taux d’emploi et revenu d’emploi des Québécoises : quels sont les écarts entre les personnes immigrantes et non immigrantes ?
- Numéro 28 – Septembre 2021 Les personnes ayant une incapacité : participation au marché du travail au Québec en 2017
- Numéro 29 – Novembre 2021 Comparaison entre les taux d’augmentation des syndiqués de l’administration québécoise et ceux des syndiqués des entreprises publiques québécoises de 2011 à 2019
- Numéro 30 – Mars 2022 Portrait de diverses mesures adoptées au printemps 2020 par les entreprises de 200 employés et plus au Québec dans le contexte de la pandémie de COVID-19

BULLETIN SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

- Numéro 5 – Décembre 2021 L’innovation dans les entreprises du Québec en 2017-2019
- Numéro 6 – Mars 2022 La recherche et développement dans les entreprises au Québec en 2019

BULLETIN SOCIODÉMOGRAPHIQUE

- Volume 25, numéro 5 – Juin 2021 Mise à jour 2021 des perspectives démographiques du Québec et des régions, 2020-2066
- Volume 25, numéro 6 – Juillet 2021 Les mariages au Québec en 2020 : une chute historique associée au contexte sanitaire
- Volume 26, numéro 1 – Janvier 2022 La migration interrégionale au Québec en 2020-2021 : les pertes accrues des grands centres profitent à plusieurs régions

COMMERCE INTERNATIONAL DES MARCHANDISES DU QUÉBEC

- Juin 2021 Portrait du premier trimestre de 2021
- Septembre 2021 Portrait du deuxième trimestre de 2021
- Décembre 2021 Portrait du troisième trimestre de 2021
- Mars 2022 Portrait du quatrième trimestre de 2021

COURTAGE DE DÉTAIL EN VALEURS MOBILIÈRES AU QUÉBEC

- Avril 2021 Bulletin du quatrième trimestre de 2020
- Juin 2021 Bulletin du premier trimestre de 2021
- Septembre 2021 Bulletin du deuxième trimestre de 2021
- Décembre 2021 Bulletin du troisième trimestre de 2021
- Mars 2022 Bulletin du quatrième trimestre de 2021

FAITS SAILLANTS DE L'ENQUÊTE SUR L'APICULTURE AU QUÉBEC

- Septembre 2021 Enquête 2020

FAITS SAILLANTS DE L'ENQUÊTE SUR LA MISE EN MARCHÉ DE LA POMME AU QUÉBEC

- Juin 2021 Récolte 2019
- Mars 2022 Récolte 2020

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT AU QUÉBEC

- Mai 2021 Deuxième semestre de 2020
- Novembre 2021 Premier semestre de 2021

MINES EN CHIFFRES

- Juin 2021 La production minérale au Québec en 2019
- Novembre 2021 L'investissement minier au Québec en 2020

OPTIQUE CULTURE

- Numéro 76 – Juillet 2021 Le marché québécois de la musique enregistrée en 2020
- Numéro 77 – Août 2021 Les ventes de livres en 2019 et en 2020
- Numéro 78 – Septembre 2021 La fréquentation des cinémas en 2020
- Numéro 79 – Novembre 2021 La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2019 et 2020
- Numéro 80 – Décembre 2021 Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise en 2019-2020
- Numéro 81 – Février 2022 La fréquentation des institutions muséales en 2020

STAT-EXPRESS

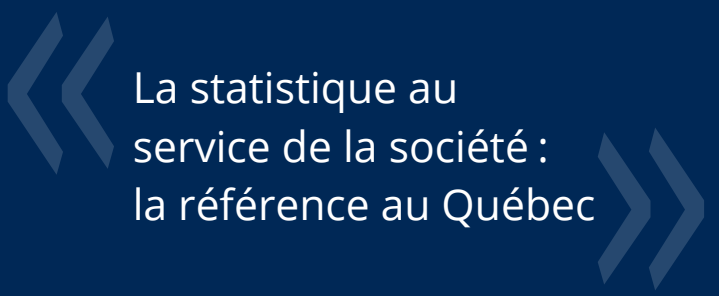
Bulletin hebdomadaire des indicateurs économiques conjoncturels (46 publications)

ZOOM SANTÉ

- Numéro 69 – Septembre 2021 Quels sont les liens entre un environnement social favorable et la santé mentale positive des jeunes ?

ZOOM SOCIÉTÉ

- Numéro 1 – Novembre 2021 La maltraitance envers les personnes âgées au Québec : liens avec les violences vécues antérieurement
- Numéro 2 – Février 2022 Revenu et faible revenu au Québec en 2019 : les plus récentes données et les tendances depuis 25 ans



La statistique au
service de la société :
la référence au Québec

« L'Institut de la statistique du Québec est l'organisme gouvernemental responsable de produire, d'analyser et de diffuser des informations statistiques officielles, objectives et de qualité pour le Québec. Celles-ci enrichissent les connaissances, éclairent les débats et appuient la prise de décision des différents acteurs de la société québécoise. »

statistique.quebec.ca